

Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin

Demande d'agrément 2008 – 2013

Février 2008



Centre Local de Promotion de la Santé Charleroi Thuin
Association Sans But Lucratif

Table des matières

1. Renseignements administratifs	3
1.1. Identification du demandeur	3
1.2. Siège social	3
1.3. Siège d'activité	3
1.4. Décentralisations	4
2. Démarche mise en place pour construire le dossier de demande d'agrément	6
3. Contexte législatif : missions des CLPS	7
4. Contexte local : situation socio-économique et évolution de la promotion de la santé sur les arrondissements de Charleroi et de Thuin	8
5. Bilan du programme pluriannuel 2003-2008	11
5.1. Bilan analytique	11
5.1.1. Récolte des données	11
5.1.2. Appui aux projets	12
5.1.3. Diffusion des ressources et des informations	13
5.1.4. Mise en place des Conférences locales	14
5.2. Articulation avec le programme pluriannuel 2008-2013	15
6. Programme pluriannuel 2008-2013	16
6.1. Axes transversaux : stratégies de développement	17
6.1.1. Stratégies et partenariats pour rejoindre les populations les plus défavorisées. 17	17
6.1.2. Systématisation des démarches intersectorielles et des démarches participatives.	18
6.1.3. Stratégies pour mobiliser des territoires pour le développement de dynamiques locales de promotion de la santé	19
6.1.4. Développement de la communication et de la valorisation des activités du CLPSCT et de ses partenaires.	21
6.2. Evolution des services : perspectives	23
6.2.1. Centre de ressources	23
6.2.2. Appui aux acteurs locaux	24
6.2.3. Mise en place d'espaces d'échanges et de co-construction	27
7. Processus d'évaluation	29
8. Annexes	31
8.1. Bilan détaillé des activités 2003-2008	31
8.2. Liste des institutions membres de l'AG	38
8.3. Liste des membres du CA	40
8.4. Matrice du développement local	41
8.5. Présentation programme « Des médias pour la santé »	42
8.6. Dynamiques n°24	51

1. Renseignements administratifs

1.1. Identification du demandeur

Association sans but lucratif, **Centre local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin**, constituée à Charleroi le 20 janvier 1998, à l'initiative de l'Asbl Educa santé avec la collaboration de la Ville et du CPAS de Charleroi, de la Fédération des associations de médecins généralistes.

Président : Docteur Philippe GILBERT (CPAS Charleroi)
Administratrice déléguée : Martine BANTUELLE (Asbl Educa-santé)

L'assemblée générale est constituée de 103 organismes membres (liste en annexe 2), issus du secteur public (communes, CPAS, ...) et du secteur privé (monde associatif, associations de professionnels, ...), représentés par 152 personnes et le Conseil d'Administration est constitué de 25 administrateurs (liste en annexe 3)

1.2. Siège social

1B, Avenue Général Michel – 6000 CHARLEROI
Téléphone : 071/33.02.29
Fax : 071/31.82.11
Courriel : secretariat@clpsct.org
Site web : www.clpsct.org

1.3. Siège d'activité

Le siège principal est situé à Charleroi :
1B, Avenue Général Michel – 6000 CHARLEROI
Téléphone : 071/33.02.29
Fax : 071/31.82.11

Les locaux du CLPSCT sont composés de deux salles destinées au Centre de Ressources (documentation, outils pédagogiques ...), d'une réserve de documents et de matériel, d'une salle de réunion, et de trois bureaux.

Le Centre de documentation est ouvert les lundis, mercredis et vendredis, de 13h00 à 18h00 (permanences), et sur rendez-vous en dehors des périodes de permanences (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00). En ce qui concerne le Centre de documentation, une collaboration est établie avec l'asbl Educa Santé dont une partie du personnel apporte son soutien pour diverses tâches : gestion des abonnements, accueil de groupes, dépouillement, encodage, ...

Composition de l'équipe du CLPSCT :

Noms	Formation	Tâches	ETP
Bonte Claude	Licencié en Sciences sociales	Développement de partenariats et de projets intersectoriels, principalement avec le secteur culturel et les médias	0,4

Fonteyne Kathy		Nettoyage et entretien des locaux, classement et gestion des stock	0,5
Gosseries Lionel	Gradué en informatique	Informatique, gestion réseau intranet, bases de données, site web, internet	1
Mouyart Philippe	Licencié en communication sociale	Direction, coordination, concertations, appuis méthodologiques, analyse documentaire et permanence documentaire	1
Neuforge Marie	Licenciée en Santé Publique	Point appui assuétudes, appui PSE, analyse documentaire et permanence documentaire	1
Riez Delphine	Licenciée en Education pour la Santé	Formations, appuis méthodologiques, concertations, analyse documentaire et permanence documentaire	0,5 (apport du CPAS de Charleroi)
Roisin Karine	Secrétaire	Secrétariat, comptabilité, gestion administrative, gestion des ressources humaines	1

1.4. Décentralisations

Des décentralisations documentaires sont organisées en partenariat avec différents services :

Aiseau-Presles

Administration communale d'Aiseau-Presles - Service Santé
Rue Kennedy, 150 – 6250 Roselies
Téléphone : 071/26.06.23
Fax : 071/26.06.09

Erquelinnes

Administration communale d'Erquelinnes – Espace Jeunes
Rue Notre-Dame, 51 – 6560 Erquelinnes
Téléphone : 071/59.67.09
Fax : 071/59.67.10

Fleurus

Administration communale de Fleurus – Service Social
Rue de Tamines, 29 – 6224 Wanfercée-Baulet
Téléphone : 071/82.03.92
Fax : 071/82.03.97

Ham-sur-Heure - Nalinnes

Administration communale d'Ham-sur-Heure – Nalinnes – Bibliothèque de Nalinnes
Place du Centre – 6120 Nalinnes
Téléphone : 071/21.88.41
Fax : 071/21.96.01

Morlanwelz

Centre Intercommunal de Santé de Morlanwelz
Rue Fernand Hotyat, 1 – 7140 Morlanwelz
Téléphone : 064/45.16.42
Fax : 064/45.97.99

Sivry-Rance

Oxyjeune

Grand'Rue, 116 – 6470 Rance

Téléphone : 060/41.22.53

Fax : 060/41.26.00

Composition de l'équipe mise à la disposition dans le cadre des décentralisations :

Noms	Formations	Tâches	ETP	Origine de l'apport
LORENZO Denise-Alida	Humanités	Promotion et activités santé, responsable du service santé au niveau communal	0,5	Apport Commune d'Aiseau-Presles
EVERAERT Marthe	Humanités	Mise à jour de la doc, accueil et aide aux recherches documentaires	0,05	
MURATORI Manuella	Humanités	Information, documentation pour personnes du 3 ^{ème} âge et handicapées	0,025	
DELIEUX Myrillis	Graduat	Mise à disposition de documents, relais avec les adolescents/jeunes de 15 à 26 ans	0,025	
MEDINA Juan-Carlos	Humanités	Information documentation et relais avec les familles et enfants	0,025	
FRANCOIS Isabelle	Assistante sociale	Mise à jour de la doc, accueil et aide aux recherches documentaires	0,28	Apport Commune d'Erquelinnes
CARTESIANI Roxane	Assistants sociaux	Mise à jour de la doc, accueil et aide aux recherches documentaires	0,125	Apport Ville de Fleurus
FILIPPINI Muriel			0,125	
MICHAUX Marie	Bibliothécaire brevetée	Mise à jour de la doc, accueil et aide aux recherches documentaires	0,013	Apport Commune de Ham-sur-Heure
DELRIVIERE Patricia	Assistante sociale	Mise à jour de la doc, accueil et aide aux recherches documentaires	0,2	Apport Association intercommunale d'Oeuvre médico-sociales de Morlanwelz et environs
DEFLORENNE Valérie	Assistante sociale	Mise à jour de la doc, accueil et aide aux recherches documentaires	0,16	Apport CPAS de Sivry-Rance

2. Démarche mise en place pour construire le dossier de demande d'agrément

Le dossier de demande d'agrément a été élaboré en quatre étapes :

- Rédaction d'un document de travail par l'équipe des permanents (bilan des 5 années parcourues et perspectives)
- Réunion ouverte aux membres de l'Assemblée Générale, sur base d'un document de travail rédigé par l'équipe (12 décembre 2007) : discussion et propositions sur le contenu du programme 2008-2013
- Rédaction de la demande d'agrément
- Réunion ouverte aux membres du Conseil d'Administration : discussion et avis (13 février 2008)
- Rédaction finale de la demande d'agrément

L'élaboration du dossier s'est appuyée sur les rapports d'activités des années 2003 à 2007, les demandes d'agrément précédentes (périodes 1998-2003 et 2003-2008), le document d'analyse présenté lors du comité d'accompagnement d'octobre 2007, les évaluations et constats de l'équipe et des membres.

3. Contexte législatif : missions des CLPS

Les missions des CLPS sont définies par le décret portant organisation de la promotion de la santé en Communauté française (décret du 14 juillet 1997, modifié par le décret du 17 juillet 2003) :

Les Centres Locaux de Promotion de la Santé sont des organismes agréés pour coordonner, sur le plan local, la mise en œuvre du programme quinquennal et des plans communautaires opérationnels.

A cet effet, ils ont pour missions :

- d'élaborer un programme d'actions coordonnées respectant les directives du programme quinquennal
- de coordonner l'exécution de ce programme d'actions au niveau des organismes ou personnes qui assurent le relais avec la population ou les publics cibles
- d'apporter une aide méthodologique et mettre à la disposition de ces organismes ou personnes les ressources disponibles en matière de promotion de la santé et de prévention (documentation, formation, outils d'information et expertise)
- d'initier des dynamiques qui encouragent le développement de partenariats, le travail intersectoriel et la participation communautaire, et qui permettent de définir des priorités d'actions spécifiques pour des politiques locales de santé, en particulier par la réalisation des Conférences locales de promotion de la santé.

Depuis 2007, dans le cadre d'une convention avec la Communauté française (Ministre – Présidente en charge de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion Sociale, Madame Arena et Ministre en charge de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé, Madame Fonck), le CLPSCT est également en charge de la mise en œuvre d'un projet pilote « Point d'appui aux écoles en matière de prévention des assuétudes ».

4. Contexte local : situation socio-économique et évolution de la promotion de la santé sur les arrondissements de Charleroi et de Thuin

Situation socio-économique

Le CLPSCT couvre les arrondissements de Charleroi et de Thuin, qui représentent deux entités territoriales ayant une configuration différente en plusieurs points :

La superficie et la densité de population

L'arrondissement de Charleroi couvre une superficie de 555 km², avec une population de 421.801 habitants (chiffres au 1er janvier 2006 – source SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie, Direction Générale Statistique et Information Economique). Cela représente une densité de 761 habitants/km², soit l'arrondissement de la région wallonne avec la plus forte densité de population.

L'arrondissement de Thuin couvre une superficie de 934 km², avec une population de 146.977 habitants (chiffres au 1er janvier 2006 – source SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie, Direction Générale Statistique et Information Economique). Cela représente une densité de 157 habitants/km², ce qui le situe à la 13^{ème} place par rapport aux 20 arrondissements de la région wallonne.

Les activités économiques

Les principales activités économiques (source : SPF Finances) de l'arrondissement de Charleroi se situent dans le commerce de gros et de détails (42,0%), dans l'industrie manufacturière (36,2%) et dans le secteur de la construction (5,6%).

Pour l'arrondissement de Thuin, on retrouve également ces secteurs mais dans des proportions parfois différentes : commerce de gros et de détails (47,7%), secteur de la construction (16,2%) et industrie manufacturière (15,7%).

L'utilisation du sol

L'utilisation du sol montre également une différence entre les arrondissements de Charleroi et de Thuin (source: SPF Finances, Cadastre)

En ce qui concerne la superficie des terrains bâtis et connexes, la proportion est plus importante pour l'arrondissement de Charleroi (30,7% dont 12,7% de terrains résidentiels et 3,6% de terrains industriels) que pour l'arrondissement de Thuin (9,9% dont 4,2% de terrains résidentiels et 0,4% de terrains industriels).

Par contre, c'est au niveau de l'arrondissement de Thuin que l'on trouve la proportion la plus importante de terrains agricoles (61,3%) et des forêts et terrains boisés (26,6%), en comparaison avec l'arrondissement de Charleroi (respectivement 55,5% de terrains agricoles et 7,7% de forêts et terrains boisés).

Situation socio-économique des ménages

Au delà des différences que nous venons de souligner, il est à noter que les arrondissements de Charleroi et de Thuin partagent une similitude par rapport à la situation socio-économique des ménages : une proportion importante de leur population vit des situations économiques difficiles, comme le montrent les déclarations de revenus (tableau ci-après), qui sont supérieures à la moyenne belge pour les revenus inférieurs à 20.000 euros.

Distribution des revenus de 2003 (déclarés en 2004) – source : SPF Finances

	<i>Arrondissement de Charleroi En % du total</i>	<i>Arrondissement de Thuin En % du total</i>	<i>Moyenne belge</i>
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Moins de 10.000 euros	24,5%	22,9%	18,2%
Entre 10.000 et 20.000 euros	41,7%	39,5%	35,7%
Entre 20.000 et 30.000 euros	17,5%	18,3%	20,9%
Entre 30.000 et 40.000 euros	7,5%	8,3%	10,2%
Entre 40.000 et 50.000 euros	3,9%	4,8%	6,1%
Plus de 50.000 euros	4,9%	6,3%	8,9%

Le CLPSCT a toujours tenu compte de ces éléments d'analyse socio-économique dans la construction de ses activités (mise en place de décentralisations, partenariats avec des acteurs locaux maîtrisant les spécificités de leurs territoires, développement d'approches différentes pour la mise en place des Conférences locales sur les arrondissements de Charleroi et de Thuin, intégration des contextes locaux dans les accompagnements de projets, ...).

Il en a évidemment été de même pour l'élaboration du programme pluriannuel 2008-2013 : dans la définition des axes transversaux (définition de stratégies et de partenariats pour rejoindre les populations les plus défavorisées, ...) et dans les perspectives d'évolution des services (suivi des dynamiques issues du processus des Conférences locales, ...)

Evolution de la promotion de la santé

En 1998, cinq points forts, spécifiques aux arrondissements de Charleroi et de Thuin, avaient été épinglés dans le cadre de la première demande d'agrément :

- la multiplicité des lieux de concertation (regroupement de professionnels de secteurs différents autour de problématiques ou de thématiques, selon des dispositifs développés dans divers cadres législatifs)
- le renforcement de la proximité (délocalisation des activités de diffusion et d'informations développées par l'asbl Educa Santé depuis 1980, concrétisée par des partenariats avec des communes et l'intégration de projets santé dans des démarches communautaires au niveau des quartiers)
- la formation des intervenants (mise en place par diverses associations en vue d'augmenter les compétences des acteurs de terrain)
- la diffusion des ressources (assurée depuis 1980 par l'asbl Educa Santé au travers de la mise en place et du développement d'un centre de ressources)
- la communication (effort particulier de sensibilisation des médias : presse écrite, radios et télévisions)

En 2003, lors de la réflexion menée pour élaborer la 2^{ème} demande d'agrément, il a été constaté que ces tendances s'étaient affirmées et que certaines activités avaient connu un essor significatif grâce aux moyens et à la légitimité du CLPSCT :

- les lieux de concertation comme des lieux d'appui de projets de promotion de la santé
- la décentralisation des ressources comme moyen de mobilisation et de renforcement de la proximité

- la formation des intervenants comme levier pour de nouvelles pratiques en promotion de la santé
- la diffusion des informations et des ressources (via le centre de ressources co-géré avec l'asbl Educa Santé) comme point de contact avec les acteurs de terrain
- la communication comme outil de développement d'une culture de santé

Dans le cadre de cette 3^{ème} demande d'agrément, nous constatons le maintien de ces tendances et des activités qui en découlent. Certaines d'entre elles (lieux de concertation comme lieux d'appui de projets de promotion de la santé, communication comme outil de développement d'une culture de santé) sont en évolution, en cohérence avec les axes transversaux décrits dans le chapitre « programme pluriannuel 2008-2013 » (page 16 et suivantes).

5. Bilan du programme pluriannuel 2003-2008

Le programme pluriannuel 2003-2008 présentait les activités du CLPSCT en trois points :

- la récolte de données
- l'appui aux projets
- la diffusion des ressources et des informations

Nous proposons dans les lignes qui suivent un bilan analytique des activités réalisées durant la période 2003-2008. Pour l'analyse détaillée de ces actions programmées, ainsi que leur bilan à la fin de cette période nous vous renvoyons à l'annexe 1 du présent dossier.

5.1. Bilan analytique

5.1.1. Récolte des données

Pour le CLPSCT, la récolte des données était initialement basée sur les objectifs suivants :

- connaître l'état de la situation de son territoire
- permettre d'évaluer la pertinence de la mise en oeuvre de nouvelles actions
- permettre d'évaluer l'efficacité de certains projets
- permettre l'implication des acteurs

La modification apportée par le décret du 17 juillet 2003 (remplaçant la mission de « recueil de données » par la mise en place des « conférences locales ») a impliqué une réorganisation des priorités du CLPSCT. Toutefois, ce volet de récolte de données a été maintenu de différentes manières pendant la période 2003-2008 :

- soit en réalisant certaines des activités prévues initialement : développement de bases de données (institutions, personnes ressources) permettant le soutien aux actions locales, réalisation d'un diagnostic participatif dans le cadre des Conférences locales, dont les résultats qualitatifs ont été classés (modèle de GREEN) et mis en perspective avec des données épidémiologiques (travail réalisé par les Docteurs Florence Parent et Yves Coppieters, médecins de santé publique)
- soit en développant de nouvelles formes de services : orientation des demandes de données vers des sites web de référence (sites fédéraux, régionaux et provinciaux) donnant des statistiques à différentes échelles : régions, provinces, arrondissements, mais aussi parfois au niveau de la commune)
- soit en collaborant à des initiatives de récolte de données : cadastre des acteurs de prévention des maladies cardiovasculaires (initiative de Carolo Prévention Santé), état des lieux des activités de promotion de la santé et d'éducation pour la santé au sein des services PSE (PROMES)

Au travers de ces initiatives, le CLPSCT maintient une activité de compilation et de diffusion de données. Au-delà de cela, nous bénéficions des activités spécifiques de l'Observatoire de la Santé du Hainaut en terme de récolte et d'analyse de données (exemple : réalisation d'un profil local de santé pour les communes).

Cette démarche permet de soutenir les acteurs locaux dans la construction de leurs projets en mettant à leur disposition des éléments de structuration (connaissance des réalités de terrain et des problématiques vécues au départ desquelles il est possible de construire une action en cohérence avec des besoins identifiés). Elle est également un élément de mobilisation des acteurs locaux et des habitants, lors de la réalisation d'enquêtes et/ou lors de la restitution de résultats.

5.1.2. Appui aux projets

Pour le CLPSCT, l'objectif initial de l'appui aux acteurs et aux projets locaux était avant tout d'étendre et de diffuser la connaissance et la mise en pratique du concept de promotion de la santé. Il était prévu que cet appui se décline selon les formes suivantes : dispositifs d'accompagnements aux projets, formation des professionnels, participation à des concertations locales.

Durant la période 2003-2008, afin de garantir la qualité du service et pour répondre mieux aux attentes des acteurs, les modalités d'organisation des activités ont sans cesse évolué :

- dans la mesure du possible, des réponses collectives ont été proposées (forums outils, mercredis découvertes, journées thématiques, formations, ...) pour dégager du temps à l'équipe pour assumer ses autres missions et pour favoriser l'échange d'expériences et la rencontre entre les acteurs locaux
- un renforcement de la diffusion ciblée et systématique des formations organisées par d'autres organismes (sur notre territoire et à d'autres niveaux) a été réalisé (via des listes de diffusion par mail et via la mise en ligne d'un agenda des activités en Belgique et à l'étranger, mis à jour quotidiennement)
- des dispositifs issus du processus des Conférences locales sont devenus des dispositifs permanents de soutien aux projets locaux : cellules intersectorielles de promotion de la santé et marché d'échange de projets. Ces dispositifs ont été médiatisés, notamment dans le journal des membres « Dynamiques » (cfr annexe 6) et sont proposés systématiquement lors de toute demande d'accompagnement à la rédaction d'une demande de subvention auprès de la Communauté française
- les accompagnements individuels ont été adaptés en fonction :
 - de l'état d'avancement du projet présenté
 - du niveau de maîtrise de la démarche de promotion de la santé
 - de l'importance de l'aide souhaitée et de l'esprit d'ouverture dont font preuve les personnes demandeuses

Les aides ainsi proposées ont pu prendre les formes suivantes :

- sélection de documents et/ou de matériel d'animation
- présentation d'outils pédagogiques (conseils d'utilisation, accompagnement dans l'utilisation, ...)
- aide à la construction de projets (aspects méthodologiques, recherche de partenariats et de personnes ressources, recherche de subventions, conception de supports, ...)
- aide à l'élaboration de cours ou de formation
- participation à la réalisation de répertoire (cadastres des acteurs locaux, répertoire d'outils, ...) et de bases de données (soutien technique et informatique)
- la participation du CLPSCT à des concertations locales a été conditionnée aux arguments suivants :
 - possibilité de rencontrer et de renforcer les liens du CLPSCT avec certains acteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux
 - possibilité de traiter des thématiques en lien avec nos missions et avec le concept de promotion de la santé : approche globale, intersectorialité, partenariat, participation des citoyens, ...
 - possibilité de participer à l'organisation d'événements en lien avec le concept de promotion de la santé : colloque, forum associatif, ...

- possibilité de participer à la construction de documents de référence : guide de ressources, ...
- volonté de ne pas créer ce qui se fait déjà, mais bien de mieux identifier les différents réseaux locaux et de favoriser les connections qu'ils peuvent développer

Ce volet quantitativement important des activités du CLPSCT a permis de développer la reconnaissance de notre compétence au niveau du « soutien méthodologique » auprès des acteurs locaux. C'est également grâce à cette position d'appui que s'est établie une relation de confiance entre ces acteurs et l'équipe du CLPSCT.

Ce qui est en jeu dans cette démarche d'appui aux acteurs locaux, c'est d'amener ceux-ci à intégrer les stratégies de promotion de la santé dans leurs pratiques.

Aujourd'hui, la démarche d'appui aux acteurs locaux pose pour nous les questions suivantes :

- Comment répondre aux nombreuses sollicitations de concertations, pour être en cohérence avec cet objectif d'intégration des stratégies de promotion de la santé ?
- Comment évaluer l'impact de nos actions sur l'évolution des pratiques des acteurs locaux par rapport à l'intégration des stratégies de promotion de la santé, plus particulièrement en ce qui concerne l'intersectorialité, la participation des habitants et la prise en compte des déterminants de santé (voir page 29, processus d'évaluation)

5.1.3. Diffusion des ressources et des informations

Ce volet des activités du CLPSCT pour la période 2003-2008 consistait à travailler :

- à la sensibilisation des médias
- à la mise à disposition des ressources existantes (articles, revues, dossiers, affiches, dépliants, matériels pédagogiques, vidéo, ...)
- à l'amélioration de la communication avec les membres et les non membres du CLPSCT
- à développer la visibilité du CLPSCT

Durant la période 2003-2008, le CLPSCT a développé de nombreux moyens de communication pour faire de la santé une préoccupation quotidienne des professionnels (du secteur de la santé mais également des autres secteurs) et du grand public : collaborations avec des médias locaux (Belgique n°1 et Télésambre), développement d'outils de communication avec les membres et les non membres du CLPSCT (Dynamiques, liste de diffusion par mail, ...), publications d'articles et de dossiers sur nos activités, investissement dans des partenariats avec d'autres secteurs (environnement, culture), ...

Ces activités ont permis au CLPSCT :

- d'expérimenter des démarches de partenariats intersectoriels et d'en découvrir les richesses
- d'ouvrir une partie de ses activités au tout public en visant la création d'une culture de santé (notamment via la diffusion d'informations dans des lieux qui ne sont pas spécifiquement en lien avec la santé)
- de créer des liens nouveaux entre les professionnels (du secteur de la santé, mais aussi d'autres secteurs) et les habitants et ainsi de mettre en place une dynamique de participation avec le public
- de susciter une réflexion sur nos pratiques : pour pouvoir répondre à l'objectif de développement de notre visibilité, l'équipe permanente s'est donnée le temps de prendre du recul par rapport à son fonctionnement et aux services proposés.

5.1.4. Mise en place des Conférences locales

Sur base des objectifs initiaux des Conférences locales¹, le CLPSCT a choisi l'option de construire ce processus au départ de partenariats avec la Maison pour Associations (MPA) qui permet un accès aux citoyens via les associations, le Centre Régional d'Intégration de Charleroi (CRIC) qui permet un accès aux citoyens d'origine étrangère via les associations d'immigrés et avec l'Unité de Développement Territorial et Local de l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire de l'ULB qui permet un encadrement méthodologique selon une logique de développement local (voir annexe 4 « Matrice du développement local »)

C'est au départ de ce partenariat que les objectifs suivants ont été définis :

- faire émerger les attentes de la population en matière de qualité de vie et de bien-être,
- dégager des priorités d'actions locales,
- inscrire ces priorités d'actions dans la réalité institutionnelle et associative de la région.

Un premier travail a été d'identifier les territoires pertinents en fonction notamment des spécificités des arrondissements de Charleroi et de Thuin (voir page 8 : contexte local).

Cette démarche a permis, dans un premier temps d'opter pour la mise en place du processus des Conférences locales sur les communes suivantes : Charleroi, Fontaine-l'Évêque, Courcelles, Pont-à-Celles, Les Bons Villers, Fleurus, Farciennes, Morlanwelz, Châtelet, Aiseau-Presles, Gerpinnes, Ham-sur-Heure/Nalinnes, Montigny-le-Tilleul, Seneffe, Manage, Chapelle-lez-Herlaimont.

Sur cette zone, les démarches suivantes ont été réalisées :

- identification des acteurs locaux,
- diagnostics participatifs et descriptifs et représentation dans un modèle systémique,
- restitution des résultats,
- organisation d'un forum associatif, ...

Dans un second temps, d'autres contacts ont été établis pour démarrer le processus des Conférences locales sur le territoire de la botte du Hainaut (communes de Beaumont, Froidchapelle, Sivry-Rance, Chimay et Momignies : un partenariat a été établi avec l'Unité de Développement Local et Territorial de l'ULB et des relations privilégiées ont été entretenues au début du processus avec l'ASBL Oxyjeune, la Fondation Chimay Wartoise, la Fondation Rurale de Wallonie (antenne entre Sambre et Meuse), Hainaut Développement (antenne de Chimay) et le Centre culturel de Chimay (Sudhaina)

Pour cette zone de la Botte du Hainaut, la démarche a été d'identifier les besoins locaux au départ des rencontres avec les partenaires privilégiés (identification des points forts et des points faibles du territoire, identification des ressources locales), et de partager ces informations avec les acteurs locaux via l'organisation d'une matinée de rencontres intitulée « *Quel lien entre la qualité de vie et le développement économique, social, culturel et environnemental ?* ».

¹ - mettre en place à moyen terme, dans le cadre des priorités communautaires et en particulier celle relative à la réduction des inégalités sociales face à la santé, des actions et des projets locaux de promotion de la santé
- soutenir une dynamique d'échanges et de concertations intersectorielles
- augmenter la compréhension du concept de la promotion de la santé par le moyen d'une meilleure visibilité des missions et des ressources des CLPS, et cela dans le cadre d'un partenariat intersectoriel

Suite à ces étapes préalables, les Conférences locales se sont concrétisées dans des partenariats durables qui ont débouchés sur la mise en place de dispositifs permanents :

- cellules intersectorielles de promotion de la santé
- marché d'échange de projets
- plate-forme intersectorielle du sud de l'entre Sambre et Meuse

Aujourd'hui, on peut faire le constat que la mise en place des Conférences locales a permis :

- le développement d'un **nouveau champ d'intervention**, en donnant la possibilité au CLPSCT de devenir un acteur local, chargé de mettre en place des initiatives locales qui encouragent le développement de partenariats, le travail intersectoriel et la participation communautaire (mission complémentaire à la position de fournisseur d'un soutien aux acteurs locaux : aide méthodologique, documentation, connaissance du territoire et de ses ressources, ...)
- **l'élargissement des partenariats** habituels à d'autres secteurs
- la **construction de dispositifs** originaux qui permettent de stimuler la mise en place de démarches intersectorielles. L'enjeu auquel nous sommes confrontés, est maintenant d'amener les acteurs locaux à participer à ces dispositifs dont l'évaluation a montré les bénéfices que peuvent en retirer les personnes qui y ont participé. Il semble en effet qu'il existe un certain nombre de freins qui jouent en défaveur de la participation à ces dispositifs car, en dehors des phases pilotes organisées, aucune demande de participation spontanée n'a eu lieu (voir page 22, perspectives de développement des dispositifs issus du processus des Conférences locales)

5.2. Articulation avec le programme pluriannuel 2008-2013

Durant l'année 2006, l'équipe permanente s'est donnée le temps de mener une réflexion sur l'articulation entre ses missions, les activités, les priorités, les demandes et les nouvelles pratiques de travail.

Ce travail a servi de base à la construction du programme pluriannuel 2008-2013 et a permis :

- de réaliser de nouveaux outils de présentation du CLPSCT (dépliant, site web)
- de rédiger le rapport d'activités 2006 sur base d'une nouvelle structure apportant un regard analytique à la description des activités menées
- de faire émerger notre volonté de renforcer quatre axes transversaux, représentatifs de notre philosophie de travail et de structurer la présentations de nos services en trois domaines.

6. Programme pluriannuel 2008-2013

Comme nous venons de le dire précédemment, le programme pluriannuel 2008-2013 a été construit sur base du travail de réflexion mené par l'équipe, ainsi que sur base des rencontres avec les membres du CLPSCT (Assemblée Générale et Conseil d'Administration).

C'est ainsi que la présentation de ce programme se structure autour des points suivants :

- quatre axes transversaux, représentatifs de notre philosophie de travail (pages 17 à 22)
 - stratégies et partenariats pour rejoindre les populations défavorisées
 - systématisation des démarches intersectorielles et des démarches participatives
 - stratégies pour mobiliser des territoires pour le développement de dynamiques locales de promotion de la santé
 - développement de la communication et de la valorisation des activités du CLPSCT et de ses partenaires
- la présentation de nos services en trois domaines (pages 23 à 28) :
 - un Centre de ressources
 - une équipe pluridisciplinaire
 - une base de données institutions
 - une base de données de personnes ressources
 - un agenda des manifestations
 - du matériel (supports d'information et d'animation)
 - un appui aux acteurs locaux dans tous les secteurs
 - une aide méthodologique
 - un accompagnement autour de l'utilisation d'outils pédagogiques
 - des formations en promotion de la santé en réponse aux besoins et aux préoccupations des professionnels
 - des espaces d'échanges et de co-construction
 - dispositifs au départ des Conférences locales
 - participation à la dynamique locale de concertation

Ce programme s'est également construit en tenant compte de l'évolution du contexte local :

- Au niveau politique : nous constatons que, suite aux changements consécutifs aux dernières élections communales, de nouvelles dynamiques se mettent en place (voir page 19 : appui aux politiques communales de santé). La Ville de Charleroi, qui sur notre territoire rassemble énormément de ressources en promotion de la santé (ces ressources rayonnant d'ailleurs bien au-delà du territoire de Charleroi-Ville), a été secouée par un certains nombres d'affaires qui ont conduit à la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante. La médiatisation de ces affaires a renforcé l'image négative de la Ville et a remis en cause ses capacités de développement. Ce qui pouvait ainsi apparaître comme une difficulté s'est en fait révélé être une opportunité vers une nouvelle dynamique à laquelle le CLPSCT s'associe déjà :
 - Nous constatons qu'il y a une volonté manifeste de considérer la santé comme une matière transversale (exemple : participation du CLPSCT à un groupe de travail composé de différents échevinats - logement, urbanisme, enseignement, sport, environnement - et du président du CPAS dont l'objet est de valoriser le label « Ville Santé ») et de donner des moyens réels à cette politique de santé (dès 2009, apports de moyens financiers pour le nouvel échevinat de la santé).

- Nous constatons également une volonté politique de réfléchir l'avenir en terme de développement local et durable. Dans ce cadre, le CLPSCT est moteur d'une réflexion menée pour la dynamisation d'un quartier de Charleroi avec des perspectives précises : déménagement d'un hôpital prévu en 2010 et réflexion sur la création dans cet espace d'un « pôle » des acteurs de la promotion de la santé.
- Au niveau environnemental : chaque fois que l'on parle des pics de pollution, la région de Charleroi est mise en avant comme étant un endroit où la problématique se fait le plus sentir. Cette question, qui fait le lien entre santé et environnement, va devenir une préoccupation essentielle de la population et des acteurs locaux. Par rapport à cette situation, le CLPSCT s'implique déjà dans les actions locales des quartiers (notamment au sein des Espaces citoyens du CPAS de Charleroi qui, en collaboration avec Espace Environnement, anime un groupe d'habitants de référence consulté systématiquement pour les questions liées à l'environnement et à la pollution de l'air).
- Au niveau du développement local durable : des « groupes d'influences » variés sont en train de se constituer. Ce sont des regroupements de personnes qui souhaitent revaloriser l'image de la région et soutenir des projets de développement durable. A titre d'exemple, nous pouvons citer le groupe « carré vert » (constitué de femmes issues de secteurs différents et qui a imaginé un projet de redynamisation du Quartier du Martinet à Roux, sur base de réflexions portées par des étudiants en architecture, par des habitants du quartier, par des acteurs de la santé, de l'urbanisme, ...) ainsi que la plate forme intersectorielle du sud de l'entre Sambre et Meuse, issue de la dynamique des Conférences locales mise en place par le CLPSCT.

Enfin, nous souhaitons souligner que ces perspectives ne sont pas figées pour les cinq années à venir : une attention permanente sera portée à l'évolution du contexte et des besoins locaux, avec pour conséquence de faire évoluer les services proposés par le CLPSCT.

6.1. Axes transversaux : stratégies de développement

6.1.1. Stratégies et partenariats pour rejoindre les populations les plus défavorisées.

A la lecture du Tableau de Bord de la santé 2006 réalisé par l'Observatoire de la Santé du Hainaut, qui montre les difficultés du Hainaut au travers de l'analyse d'indicateurs socio-économiques, le CLPSCT va continuer le développement de nouveaux partenariats avec les acteurs locaux dont les activités tendent à agir sur ces indicateurs, ou qui travaillent spécifiquement avec les publics qui subissent le plus les conséquences de ces inégalités (organismes d'insertion socioprofessionnelle auprès de publics spécifiques : ex-détenus, sans-abri, personnes en grande précarité, ...).

L'objectif du développement de ces nouveaux partenariats est d'inciter ces acteurs :

- à replacer leurs activités dans une analyse globale du contexte socio-économique (pouvant ainsi, dans leurs actions, prendre en considération les différents déterminants de la santé)
- à intégrer des stratégies et des priorités de promotion de la santé dans leurs activités sociales (exemple : stratégie d'actions communautaires, priorité de lutte contre les inégalités sociales)

Le CLPSCT a déjà développé des contacts avec de nombreux acteurs locaux travaillant avec les publics fragilisés : Avanti, Solidarités Nouvelles - Le Rebond, Forum social de Charleroi, le RACC (réseau des Maisons de Quartier de Charleroi), Plans de Prévention et de Proximité,

CPAS, Contrat de Prévention et de Sécurité de la Ville de Charleroi, ATD Quart Monde, services d'éducateurs de rue, mutualités et leurs secteurs associatifs, ...

Pour l'avenir, nous allons renforcer ces contacts mais également, s'ils ne le sont pas déjà, inviter ces organismes à devenir membre du CLPSCT.

Cette démarche permettra :

- de systématiser la question des publics fragilisés dans les projets locaux de promotion de la santé.
- de créer ou de renforcer les synergies entre ces acteurs (en fonction de priorités, de publics, ...)
- d'intégrer les stratégies de promotion de la santé dans les pratiques de ces acteurs
- de faire des liens avec le travail réalisé par la Fondation Roi Baudouin sur les inégalités en santé
- d'accompagner une réflexion sur l'évaluation de l'effet des actions sur les inégalités de santé (définition des indicateurs d'impact, identification des processus qui fonctionnent et qui ne fonctionnent pas, ...)

6.1.2. Systématisation des démarches intersectorielles et des démarches participatives.

En ce qui concerne l'intersectorialité, le CLPSCT développe des démarches cherchant à créer les conditions d'une action plus globale et donc adaptée à la complexité des réalités, en créant des modes de concertation réunissant des partenaires provenant de divers secteurs : social, culturel, environnemental et économique. Ces quatre secteurs sont décrits dans la matrice du développement local (annexe 4) telle que définie par l'Unité de Développement Local et Territorial de l'IGEAT-ULB. Depuis la mise en place du processus des Conférences locales, le CLPSCT bénéficie du soutien méthodologique de cette équipe lors de ses différentes interventions.

Le CLPSCT, dans le cadre de démarches proactives (mise en place de cellules intersectorielles, en partenariat avec la Maison Pour Associations et le Centre Régional d'Intégration de Charleroi ; mise en place de la plate-forme intersectorielle du sud de l'entre Sambre et Meuse, avec de nombreux partenaires locaux), a l'objectif de favoriser le décloisonnement, l'élargissement du cadre de référence, la mise en commun de ressources diversifiées, la coordination des actions menées au sein des différents secteurs, la diffusion de messages cohérents, ...

En ce qui concerne les démarches participatives, dans l'objectif de les intégrer progressivement dans les actions/projets, le CLPSCT questionne systématiquement la participation des usagers, habitants, citoyens (lors de concertations, de suivis méthodologiques, ...)

Ce questionnement permet de soulever :

- les résistances des professionnels à mettre en œuvre des démarches participatives (ainsi que les raisons de ces résistances)
- la méconnaissance du processus participatif par une partie des acteurs de terrain
- l'absence de pratiques et d'outils pour activer la participation
- la méconnaissance des lieux organisés de participation (conseils consultatifs, ...)
- la représentation parfois erronée de l'impact de la participation sur les habitants, sur les projets, ...

Pour soutenir cette réflexion et l'intégrer de manière permanente dans ses pratiques, l'équipe du CLPSCT fait un travail régulier sur le concept de participation :

- en étant présent dans des concertations locales qui intègrent les habitants dans la réflexion : Forum social de Charleroi (participation de bénévoles des Maisons de

quartiers), asbl Le rebond (participation des personnes sans abri à toutes les étapes des actions), point d'appui assuétudes (avec démarche en cours pour intégrer des jeunes à la réflexion, notamment via le Conseil Consultatif des Jeunes), Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (participation des personnes en situation de précarité à une réflexion sur l'accessibilité aux soins de santé), ...

- en établissant des partenariats qui permettent l'ouverture aux associations locales intégrant des bénévoles dans leurs structures : Maison Pour Associations, Centre Régional d'Intégration de Charleroi, ...
- en continuant à co-animer le groupe « Participation », initié par l'asbl Sacopar et regroupant des intervenants des secteurs de la santé et du social, impliqués dans des démarches participatives. Actuellement, ce groupe va réaliser, avec un(e) étudiant(e) dans le cadre d'un mémoire, une analyse de la participation (mieux comprendre le concept, le fonctionnement, les avantages et les inconvénients, ...), et ce au travers de la rencontre avec des citoyens/habitants impliqués dans des processus participatifs.

6.1.3. Stratégies pour mobiliser des territoires pour le développement de dynamiques locales de promotion de la santé

Appui aux politiques communales de santé :

Suite aux nombreux changements de responsables politiques amenés par les dernières élections communales, de nouveaux représentants ont été mandatés au sein de l'AG par les 19 communes et 18 CPAS membres du CLPSCT (sur les 28 communes et CPAS des arrondissements de Charleroi et Thuin).

Le CLPSCT a proposé récemment à chaque bourgmestre et président de CPAS des communes des arrondissements de Charleroi et Thuin et à leurs échevins et collaborateurs concernés, une rencontre pour envisager des contenus de collaborations, pour explorer les possibilités de mettre en lien les nouvelles priorités communales et les services proposés par le CLPSCT et pour leur faire découvrir la manière dont une politique de promotion de la santé peut se développer au niveau communal.

Durant ces rencontres, les communes et CPAS présents ont fait part d'attentes liées à des questionnements précis :

- comment évaluer l'impact des actions locales de promotion de la santé ?
- comment intégrer une dimension santé dans les actions de réinsertion socioprofessionnelle (accompagnement individuel et collectif) ?
- comment mobiliser les citoyens, notamment ceux qui vivent des situations de précarité ?
- comment rendre visible un projet sans stigmatiser le public concerné ?
- comment passer d'un accompagnement individuel à une action collective ?
- comment trouver des intervenants pour des conférences, des animations, ... ?
- comment s'inspirer de projets menés par d'autres communes et CPAS pour construire son projet local ?

Ils ont également illustré leurs capacités d'intervention en faisant part de leurs projets et actions précises : journée santé, diagnostic socio-économique à l'échelle des quartiers, réseau santé communal, diffusion d'information via les médias locaux, ...

Les personnes présentes ont, à cette occasion, exprimé le besoin de continuer l'échange dans le cadre de contacts individuels (des échanges de coordonnées ont eu lieu lors des rencontres) ou dans le cadre de moments d'échanges structurés sur une thématique précise.

Pour donner suite à ces rencontres, le CLPSCT développe deux types d'interventions :

- soit des réponses individuelles et directes à des demandes (exemples : transmettre les coordonnées de personnes ressources pour une conférence, proposer un accompagnement méthodologique à l'élaboration d'un projet, organiser et animer une réunion de concertation en vue de développer un projet au niveau communal, ...)
- soit des réponses collectives (exemples : organiser des journées de rencontre permettant l'échange d'expériences et de pratiques, organiser une formation sur l'évaluation des projets de santé communautaire, ...). La première de ces rencontres aura lieu en avril/mai 2008 et portera sur l'analyse de la manière d'organiser une journée santé dans une démarche de promotion de la santé (journée construite en partenariat avec trois communes venant présenter leurs expériences et permettant de mettre en avant certains critères de qualité ; intégration de la journée santé dans une politique communale de santé, implication des citoyens, partenariats intersectoriels).

Les décentralisations, points de départ d'une dynamique locale de promotion de la santé :

Le CLPSCT développe depuis longtemps la mise en place de décentralisations (il y en a actuellement six sur notre territoire – voir pages 4 et 5). Celles-ci sont essentiellement centrées sur la mise à disposition d'informations et de ressources documentaires (brochures, matériels pédagogiques, ...).

Dans chacune de ces décentralisations, une personne relais mandatée par la commune ou le CPAS assure le lien entre le CLPSCT et les professionnels locaux pour toute demande en promotion de la santé.

Au départ de certaines de ces décentralisations, des actions locales ont pu être développées : conférences-débat, journées santé, expositions, ...

Les évaluations précédentes ont fait apparaître différentes difficultés rencontrées par les décentralisations (diminution des demandes et des contacts avec le public, peu de contacts avec les différents échevinats, ...). Lors de contacts récents avec certains responsables des décentralisations, une réflexion sur la manière de mieux exploiter le potentiel des décentralisations a été demandée.

Profitant de ces initiatives (liées aux changements des équipes communales) et à la prise en compte plus importante des questions de santé et de bien être au niveau communal (notamment via la présence des présidents de CPAS au sein des conseils communaux), le CLPSCT va mettre en place un processus d'évaluation du fonctionnement et de l'impact des décentralisations. Cette évaluation se fera durant le premier semestre 2008, sur base d'entretiens semi-dirigés avec chacune des décentralisations (responsables et décideurs).

A partir des résultats obtenus, le CLPSCT :

- va susciter, dans un premier temps, un débat autour de ces résultats, avec les acteurs concernés
- va dégager, dans un second temps, les éléments à prendre en considération pour le développement des décentralisations déjà en place et/ou pour la mise en place de nouvelles décentralisations.
- va faire les liens avec les besoins de la population
- va élaborer un plan d'action à développer au départ des décentralisations.

6.1.4. Développement de la communication et de la valorisation des activités du CLPSCT et de ses partenaires.

Le CLPSCT a déjà mis en place différentes stratégies de communication permettant de mettre en évidence et de faire connaître ses services et ses activités, et de développer ou d'entretenir des contacts (locaux, régionaux et internationaux).

Notre volonté est de maintenir cette dynamique durant la période 2008-2013 car elle nous permet de :

- diffuser de manière récurrente des informations scientifiquement fiables et accessibles au grand public
- multiplier les lieux où il est possible de réfléchir et de faire émerger des actions sur les questions liées à la santé et au bien-être des personnes
- remettre la santé et le bien-être au cœur des préoccupations de chacun
- renforcer la visibilité et la notoriété du CLPSCT et de ses partenaires
- renforcer le rôle du CLPSCT de centralisation et de diffusion de l'information

Ces stratégies de communication se déclinent en trois axes :

Communication interne avec les membres :

Edition du journal « Dynamiques » : bulletin de liaison qui permet de créer du lien entre les membres du CLPSCT et fait appel à leur participation. En effet, au travers de ses rubriques, les membres peuvent présenter leur institution et leurs projets (photomaton), découvrir de nouveaux outils d'animation ou l'annonce de manifestations (agenda des événements, des formations, ...), découvrir des activités ou des projets locaux (à la Une).

Les membres du CLPSCT sont régulièrement sollicités pour participer à l'élaboration du contenu des différentes rubriques.

Renforcement de la visibilité externe :

- participer à des événements et être actifs dans des lieux « stratégiques » :

La présence du CLPSCT à des événements (journées communales de santé, journée de réflexion sur la démocratie participative, ...) et dans des lieux « stratégiques » (atelier santé et Assemblée Générale du Forum Social de Charleroi, coordinations et groupes de travail locaux, ...) est chaque fois une opportunité de présenter ses services et activités, de renforcer ses contacts et de participer à l'élaboration de projets qui rythment le développement du capital social de notre territoire.

- faire connaître nos activités et celles de nos partenaires :

Cette démarche est complémentaire à la présentation des services et actions du CLPSCT lors d'événements et permet de renforcer son image, sa notoriété et de donner du crédit à ses activités. Actuellement, les lieux de publications sont la revue Education Santé et le site internet du CLPSCT (mise en ligne de documents de synthèse présentant certains projets du CLPSCT). Ce travail d'écriture va être poursuivi, notamment en profitant d'autres lieux de publications (des opportunités se présentent dans la revue française La Santé de l'Homme et sur le site www.mondequibouge.be, géré par le réseau IDée).

- animer et actualiser le contenu du site www.clpsct.org :

Ce site internet est une vitrine importante des activités du CLPSCT. Un travail de réflexion sur sa structure et sur son contenu a été réalisé, afin d'en faire le reflet de l'évolution de ses services et actions. La version actualisée du site est en ligne depuis le début du mois d'octobre 2007. Il sera important de continuer à actualiser le contenu de ce site pour en faire un outil de communication performant et à étudier la pertinence et la faisabilité de nouvelles

fonctionnalités à mettre en place : espace privé avec informations accessibles uniquement aux membres du CLPSCT, développement d'un site dédié au Point d'Appui Assuétudes, ...

- *réaliser des outils de visibilité et de présentation :*

La visibilité et l'image du CLPSCT passent aussi par l'utilisation de supports adéquats. En 2006, une réflexion en profondeur a été menée concernant la réalisation d'un nouveau dépliant, d'un nouveau logo et d'un nouveau stand. Ce travail, au-delà des aspects liés à l'image de marque et au visuel que l'on propose, a permis d'entamer une réflexion globale sur les services et actions menés par le CLPSCT. A ce jour, le nouveau logo et le nouveau dépliant ont été finalisés et le travail est encore en cours pour la réalisation du nouveau stand.

Développement d'un programme spécifique « Des médias pour la santé. Parlons en »

Le CLPSCT développe pour 2008 un programme intitulé « Des médias pour la santé. Parlons en », au travers de multiples partenariats (TéléSambre, Belgique n°1, Educa Santé, La Médiathèque, Cinéma Le Parc, Carolo Prévention Santé, Ville de Charleroi). En développant ces collaborations avec les médias et le secteur culturel, et en exploitant de nouveaux canaux de communication, notre intention est de mettre la santé et le bien-être au cœur des préoccupations quotidiennes de chacun.

Ce programme (annexe 5) cherche à atteindre les objectifs suivants :

- diffuser de manière récurrente des informations scientifiquement fiables et accessibles au grand public
- multiplier les lieux où il est possible de réfléchir sur les questions liées à la santé et à la qualité de vie

Il est construit sur les activités suivantes :

- l'organisation de cinés-débats avec la collaboration de partenaires spécifiques selon le thème concerné.
- l'organisation de présentation de vidéogrammes du catalogue « Education Santé » de la Médiathèque, à destination de professionnels (avec réflexion sur la manière d'utiliser ce type de supports avec les publics ciblés) ou à destination d'un large public (avec débat en présence de personnes ressources)
- réalisation et diffusion de clips santé « les clins d'œil de Flo » avec TéléSambre : courtes séquences qui abordent sur un ton décontracté et original, d'une manière positive et non moralisatrice, différents thèmes de la vie quotidienne. Ces séquences mettent en scène une jeune femme d'une vingtaine d'années, dont le discours pourrait être celui de votre voisine ou de votre grande soeur.
- rédaction et publication de billets hebdomadaires dans le toutes-boîtes Belgique n°1 et sur le télétexte de TéléSambre (sur des thèmes liés à l'actualité).

6.2. Evolution des services : perspectives

6.2.1. Centre de ressources

6.2.1.1. Au niveau de la qualité des services documentaires

Un travail doit se faire pour maintenir la qualité et la pertinence des documents mis à disposition (continuer à affiner la sélection et l'acquisition d'ouvrages, de documents et d'outils). Ce travail va se baser sur une liste de critères établie en équipe, à savoir des documents :

- qui soutiennent une démarche de promotion de la santé
- qui développent les thèmes du PCO et les priorités spécifiques de notre territoire
- qui actualisent les informations
- qui représentent des supports innovants et souvent utilisés
- qui présentent un bon rapport qualité-prix

Dans ce cadre, l'équipe a mené une réflexion pour réorienter et adapter la documentation et les services documentaires aux besoins du public. Un questionnaire a été proposé aux professionnels (issus du secteur associatif – plannings, mutualités, AMO, ... ou du secteur scolaire – écoles, PMS et PSE) et futurs professionnels (étudiants de l'enseignement supérieur) rencontrés au centre de documentation. 31 personnes ont pris le temps d'y répondre. Ce nombre limité de réponses nous permet uniquement d'identifier des tendances, sans pouvoir les généraliser comme étant l'avis de l'ensemble des personnes qui utilisent les services du Centre de ressources.

Parmi les informations recueillies, certains éléments nous permettent toutefois d'affiner nos critères de sélection de documents :

- identification des supports majoritairement recherchés : les brochures et dépliant, le matériel pédagogique (dossiers pédagogiques et kits pédagogiques), les affiches, les cassettes vidéo et les jeux.
- identification des freins à l'utilisation de certains supports :
 - o marionnettes, jeux de rôles, théâtre, jeux de coopération parce qu'ils nécessitent des compétences spécifiques (manque de formation et de temps)
 - o organisation de pièces de théâtre et d'expositions parce que cela nécessite des déplacements, un coût parfois important et/ou un local adapté
 - o CD Rom parce que c'est difficile à exploiter en groupe et nécessite du matériel spécifique

D'autres informations de l'enquête nous permettent d'identifier parmi les services du Centre de Ressources :

- ceux qui sont connus et utilisés : les permanences et les rendez vous méthodologiques, l'aide à la recherche documentaire, la mise à disposition de listing et de matériel en général
- ceux qui demandent un effort supplémentaire de communication : recherche documentaire et mise à disposition de listings bibliographiques par courrier ou par mail, recherche sur la base documentaire en ligne, commande de documents via le formulaire en ligne
- ceux qui pourraient être créés : informer systématiquement des nouveautés (outils pédagogiques), mettre des documents téléchargeables en ligne.

A côté de cette enquête, un travail a été réalisé par une stagiaire française (étudiante en Master 2 Gestion de l'Information et du Document – Université de Paris 8). Les objectifs de ce travail, dont nous attendons les résultats, sont:

- de trouver des réponses aux questions juridiques, législatives et techniques que posent la mise à disposition et le stockage de documents téléchargeables
- de réaliser une analyse de faisabilité du stockage de documents téléchargeables sur CD, pour pallier à la durée de vie des liens URL

6.2.1.2. Au niveau de la qualité des bases de données

La base documentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en lien les différentes bases de données entre elles (« documentation » « matériel pédagogique », « matériel vidéo ») pour en faire une base unique et permettre l'accessibilité à des informations qui étaient jusqu'à présent utilisées en interne. • Continuer à augmenter la visibilité et l'attractivité des documents sur le site par des photos de brochures, d'affiches et de matériel d'animation et des liens URL. • Faciliter et affiner les procédures d'encodage et de recueil de données pour orienter le centre de ressources (<i>types de matériel les plus demandés,...</i>)
La base de données « personnes-ressources »	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un système de veille afin d'alimenter la base en fonction des besoins du public demandeur et en privilégiant les ressources locales
La base de données « Institutions »	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser la base de données « institutions » pour en faire un outil pertinent propre au territoire : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mettre à jour et vérifier les données encodées pour les institutions situées sur les arrondissements de Charleroi et de Thuin (en cours) ; ➢ Etoffer la base « locale » par de nouvelles adresses et explorer les secteurs de l'environnement, de la culture et de l'économie ; ➢ Elargir le cadastre-santé réalisé avec l'asbl Carolo Prévention Santé

6.2.1.3. Au niveau des outils pédagogiques, du matériel vidéo et des expositions

Mettre en valeur nos services et nos outils	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à promouvoir au niveau local nos services autour des outils pédagogiques. • Promouvoir les expositions (<i>par exemple lors de journées santé ou au centre de ressources en les rendant visibles au public</i>).
S'adapter aux nouvelles technologies	<ul style="list-style-type: none"> • Transférer les cassettes vidéos sur support DVD (déjà en cours).

6.2.2. Appui aux acteurs locaux

Outre les activités décrites via la présentation des axes transversaux, le CLPSCT va poursuivre les activités suivantes :

Appui par la formation :

Poursuivre l'organisation de formations en lien avec les besoins du terrain :

- Organisation de formations en lien avec les attentes exprimées par les professionnels
- Délocalisation sur la région de formations pertinentes
- Organisation de forums-outils autour des thématiques les plus demandées au centre de ressources et en renforçant les démarches d'équipes (faire des liens

entre PSE et PMS, ...) *par exemple sur l'alimentation, les assuétudes, l'éducation sexuelle et affective...*

- Organisation de modules de formation visant l'appropriation d'outils *comme par exemple pour l'outil Sacado qui suscite toujours un grand intérêt.*

Appui par la communication :

Continuer à relayer et à diffuser des informations en fonction des besoins du terrain, via les outils de communication à notre disposition : Dynamiques, agenda accessible en ligne sur le site du CLPSCT (66 références au 29-02-2008), listes de diffusion par mail ciblées en fonction des informations à diffuser (point appui assuétudes, membres du CLPSCT, ...)

Appui par les réseaux et la concertation

Appui aux services PSE

Proposer un accompagnement des SPSE, dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets de service : le CLPSCT propose d'intégrer cette démarche en cohérence avec les axes de travail transversaux décrits précédemment.

Concrètement, cela signifie que notre stratégie va veiller à :

- favoriser l'ouverture des PSE à d'autres secteurs et à d'autres acteurs
 - o établir des synergies avec ceux qui interviennent déjà dans les écoles (plannings, asbl d'éducation permanente, organismes culturels, acteurs de l'éducation à l'environnement, ...). A titre d'exemple, les mutualités du territoire de Charleroi-Thuin, souvent actives dans les écoles au travers de la réalisation d'animations et de la construction d'outils pédagogiques, souhaitent connaître les besoins des PSE pour voir en quoi leurs actions peuvent renforcer le travail des PSE. Elles souhaitent aussi la réalisation d'un travail de coordination pour garantir une cohérence entre les projets de services des PSE et les interventions réalisées par d'autres acteurs.
 - o repérer ceux qui n'interviennent pas encore dans les écoles mais dont le partenariat pourrait apporter une plus value aux actions des PSE en milieu scolaire
 - o créer des liens avec ceux qui interviennent sur le territoire où l'école est implantée (acteurs de la vie communautaire du quartier)
- développer des partenariats sur base des projets et/ou des problématiques identifiées
 - o systématiser auprès des PSE la réflexion suivante : avec qui peut on travailler et dans quelles perspectives ?
- favoriser l'accès des PSE à des dispositifs locaux existants
 - o dispositifs du CLPSCT : marché d'échange de projets, cellules intersectorielles
 - o réseaux thématiques locaux : assuétudes (via le point d'appui assuétudes – ce dispositif représente une opportunité pour le développement de projets et/ou d'activités communes entre les PSE et d'autres acteurs), coordinations sociales locales, réseaux de centres culturels, ...
- interpellier les PO des PSE sur leur rôle dans le cadre du suivi des projets de service
 - o questionnement possible grâce à l'implication des services PSE dans le CLPSCT (les 5 PSE – non Communauté française - situés sur notre territoire sont membres du CLPSCT).
- articuler les nombreux contacts que le CLPSCT a avec les écoles (accompagnements de projets, mise à disposition de matériels d'animation et d'information, ...) avec les projets de services des PSE :
 - o proposition de formations sur des thèmes permettant de réunir ces différents

- acteurs du milieu scolaire
- o lien avec les projets des PMS (également membres du CLPSCT)

Point d'Appui Assuétudes

Poursuivre la mise en place du dispositif « point d'appui assuétudes en milieu scolaire » : Pour le CLPSCT, un comité de pilotage², lieu de concertations, d'avis/d'orientations et de décisions, se réunit régulièrement depuis août 2006. Son rôle a été d'abord de spécifier les différents axes prioritaires dans la conduite des travaux du « Point d'appui » pour la durée du projet pilote :

- réaliser une analyse des besoins des écoles en matière de prévention des assuétudes
- faire un état des lieux des offres des différents services (généralistes ou spécialisés) et des différents réseaux existants
- mener avec ces opérateurs une concertation et une réflexion commune pour arriver à un discours cohérent sur les interventions, leur philosophie et éthique de travail, tout en respectant les spécificités des interventions de chacun
- accompagner ce dispositif, dès sa mise en place, d'un processus d'évaluation mettant en évidence les critères de faisabilité et de réussite, afin d'en faire un modèle garantissant sa pérennité (recherche action)

Actuellement, trois groupes de travail sont constitués pour mettre en œuvre les actions suivantes :

- Groupe de travail « **état des lieux des offres des différents services** »

Ce groupe va envisager les différentes modalités de « mise en service » sur Internet du répertoire de structures et de services de prévention et d'accompagnement en matière d'assuétudes :

- modalités d'accès au répertoire pour le public et les membres du Comité de pilotage
- construction de pages spécifiques pour les jeunes, les enseignants et les parents
- modalités de recherche (par mots clés, etc.)

- Groupe de travail « **analyse des besoins des écoles** »

Ce groupe va déterminer le cadre méthodologique et l'aspect pratique de l'analyse des besoins :

- définir les méthodes d'enquêtes les plus pertinentes en fonction de la réalité de terrain
- déterminer les ressources disponibles pour réaliser les enquêtes (combien d'écoles « mises à disposition » et combien d'enquêteurs ou d'animateurs de focus group sont disponibles)

- Groupe de travail « **site web** »

Ce groupe va déterminer le contenu du site Internet Point d'appui assuétudes :

- déterminer les informations et les fonctionnalités à prévoir
- définir les modalités d'accès à ce site pour le public et les membres du comité de pilotage

² Sont invités à ce comité de pilotage : les SPSE, les CMPS, les structures spécialisées en matière de prévention des assuétudes et les AMO. Des contacts sont actuellement pris pour ouvrir ce comité aux acteurs du milieu scolaire (via les coordinations de districts, les services de médiation scolaire, les associations de parents, les conseillers pédagogiques, les enseignants et les jeunes, ...)

6.2.3. Mise en place d'espaces d'échanges et de co-construction

6.2.3.1. A l'initiative du CLPSCT, en partenariat avec d'autres associations

Des dispositifs permanents, pour l'ensemble du territoire :

Les espaces d'échanges et de co-construction à l'initiative du CLPSCT (sur base de partenariats locaux : ULB-UDTL, MPA et CRIC) trouvent leur origine dans le processus des Conférences locales. Aujourd'hui, ce processus est toujours vivant et a évolué vers la mise en place de deux dispositifs permanents permettant de stimuler le développement de partenariats et d'ancrer la promotion de la santé dans le développement local : les cellules intersectorielles de promotion de la santé et le marché d'échange de projets.

Aujourd'hui, on peut faire le constat que les personnes et organismes qui ont participé à l'un ou l'autre de ces dispositifs en retirent un bénéfice réel au niveau de l'ouverture à d'autres secteurs et au niveau du développement de nouveaux partenariats. La difficulté essentielle que le CLPSCT rencontre, c'est d'amener les organismes à prendre part à ces dispositifs.

Différentes hypothèses peuvent expliquer cette difficulté (peur de mettre son projet sur la table et d'essayer des critiques non constructives, peur de voir son projet repris par d'autres organismes, communication inadéquate ou insuffisante de notre part sur l'existence de ces dispositifs, difficulté d'argumentation sur l'intérêt de la démarche intersectorielle...).

Notre prochaine démarche sera de vérifier la validité de ces hypothèses et de mettre en place les stratégies adéquates pour y répondre (création des conditions favorables à l'utilisation régulière de ces dispositifs par les acteurs locaux : communication via la publication d'articles présentant ces dispositifs, réalisation d'un dépliant, relance des acteurs du secteur économique en ciblant dans un premier temps le secteur de l'économie sociale, développement d'un argumentaire sur la plus value apportée par une démarche intersectorielle, ...).

Un dispositif territorial sur la région du sud de l'entre Sambre et Meuse :

Toujours dans le cadre de la dynamique des Conférences locales, une dynamique spécifique a été mise en place au départ de partenariats locaux sur le territoire de la botte du Hainaut.

Ce partenariat a débouché sur la mise en place d'une « plate forme intersectorielle du sud de l'entre Sambre et Meuse » dont les projets actuels sont :

- La création d'un site web (moyennant une demande de subvention auprès de la Fondation Chimay Wartoise)
- L'organisation d'échanges d'informations sur des projets et/ou des problématiques. Ces moments d'échanges ont pour objectifs de faire émerger des besoins communs et de susciter la mise en place d'actions intersectorielles.

Le rôle du CLPSCT dans cette initiative est en évolution : nous sommes passés du statut d'organisateur/initiateur à celui de partenaire du projet (au même titre que les autres). Nous assumons encore toutefois des tâches d'animation de réunions et de suivi administratif. La définition de notre implication future devra se faire en fonction de l'évolution des projets issus de cette plate-forme.

Un territoire à investir :

Au niveau de la couverture territoriale par le processus des Conférences locales, les communes de Binche, Estinnes, Anderlues, Lobbes, Thuin, Merbes-le-Château et Erquelinnes présentent peu d'homogénéité et n'ont donc pas permis à ce jour le développement d'une dynamique de concertation. Notre proposition pour l'avenir est d'être vigilant aux

opportunités qui pourraient se présenter de participer ou de développer le type de dynamiques telles que prévues dans les Conférences locales (*exemple : demande de l'échevin de la santé d'Erquelinnes de traiter la problématique locale des grossesses des jeunes filles, au départ d'un partenariat entre les communes, les CPAS et le monde associatif (AMO, plannings familiaux, ...)* de Thuin et d'Erquelinnes.

6.2.3.2. A l'initiative d'autres associations

Depuis de nombreuses années, le CLPSCT répond à des sollicitations formulées par des associations de son territoire, pour participer à des concertations locales. Celles-ci sont de plus en plus nombreuses, notamment par la création de dispositifs incitant à l'action concertée (Espaces citoyens, Plan de Prévention et de Proximité, coordinations sociales locales, ...).

Face à ces sollicitations qui se multiplient, il nous paraît important pour l'avenir, de développer une argumentation permettant de préciser notre position et nos choix (préciser la liste de critères précis sur base desquels nous prenons la décision de participer ou de ne pas participer à une concertation locale, notamment en veillant à être en adéquation avec les axes transversaux que nous avons définis). Ces critères de référence, nous permettant de répondre de manière ciblée et pertinente à ces sollicitations, seront présentés de manière transparente afin que les organismes connaissent la motivation de nos choix.

7. Processus d'évaluation

De manière régulière, le CLPSCT a mis en place des processus d'évaluation de ses services et activités. Ces multiples évaluations ont permis au cours des années précédentes d'adapter les activités proposées par le CLPSCT en fonction de l'évolution de la dynamique et des besoins locaux :

- évaluation des nouveaux dispositifs via la mise en place de phases pilotes (les cellules intersectorielles de promotion de la santé, le marché d'échange de projets), en partenariat avec la MPA et le CRIC, qui a montré l'intérêt de la démarche mais aussi les difficultés d'amener les acteurs locaux à y participer
- évaluation de la dynamique de la plate forme intersectorielle du sud entre Sambre et Meuse, en collaboration avec l'UDTL-ULB, qui a permis de définir les actions prioritaires à mettre en place (création d'un site web et organisation d'échanges structurés sur l'identification de besoins communs aux partenaires présents)
- évaluation des formations organisées par le CLPSCT, qui a montré les thématiques prioritaires à privilégier pour répondre aux besoins actuels
- évaluations régulières du fonctionnement du Centre de Ressources qui ont permis l'évolution des bases de données, la réflexion sur l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ...
- évaluation de « Dynamiques » (bulletin d'information des membres du CLPSCT), qui a conduit à la création d'une nouvelle maquette de présentation
- évaluation de l'utilisation du CD-Rom « données sociodémographiques et sociosanitaires des arrondissements de Charleroi et de Thuin », qui a mené à la décision de ne pas travailler sur sa mise à jour et de proposer d'autres méthodes de mise à disposition de données.

Aujourd'hui, le CLPSCT, souhaite poursuivre cette dynamique d'évaluation permanente. Il va plus particulièrement mettre en place un processus pour évaluer « *comment les intervenants se sont appropriés les stratégies de promotion de la santé et plus seulement le concept de promotion de la santé* » ainsi que « *l'utilisation des outils par les intervenants et la concrétisation des formations* » (recommandations formulées par le Cabinet dans le cadre de la demande d'agrément précédente)

Cette évaluation permettra de trouver des réponses aux questionnements suivants :

- Quelles stratégies de promotion de la santé les intervenants utilisent-ils actuellement ? Développent-ils de manière systématique la mise en place de processus participatifs ? Sont-ils attentifs à ce que leurs activités ne renforcent pas les inégalités sociales ? Travaillent-ils toujours par thématique ou dans une approche globale ? Quelles difficultés ont-ils rencontrées ? Ont-ils l'intention de faire évoluer leurs pratiques vers des pratiques de promotion de la santé ? De l'intention à l'action, quels sont les freins ?
- Les intervenants utilisent-ils les outils découverts en formation ? Comment se sont-ils appropriés ces outils ? Comment les ont-ils mis en œuvre ?
- Est-ce que leurs pratiques ont évolué depuis 10 ans ? En quoi les formations ont-elles un impact sur les pratiques (avec les bénéficiaires et au sein de l'institution)?

Au niveau de la méthodologie, l'équipe met en place deux démarches qui vont permettre de réaliser cette évaluation :

- Processus d'enquête :
 - élaboration d'un questionnaire et/ou d'un guide d'entretien qui sera diffusé auprès des acteurs suivants : participants aux formations organisées par le CLPSCT (seul ou en partenariat avec d'autres organismes), personnes impliquées dans les projets accompagnés par le CLPSCT, personnes et organismes ayant participé à des dispositifs intersectoriels proposés par le CLPSCT (cellules intersectorielles, marché d'échange de projets, plate forme intersectorielle de la botte du Hainaut), organismes impliqués dans des concertations locales où le CLPSCT est présent.
 - analyse des résultats
 - approfondissement des points forts découverts et des questions essentielles soulevées par l'analyse de résultats.
- Processus de recherche permanente d'informations :
 - Analyse des PV des concertations locales pour en ressortir et compiler les éléments de réponses à notre questionnement sur l'appropriation des stratégies de promotion de la santé. *Exemple : PV du 20 septembre 2007 de la coordination sociale de Momignies (regroupant une quinzaine d'organismes) qui informe que, suite à un souhait de clarification du rôle de la coordination sociale et de la définition de l'implication des organismes qui la composent, une charte de fonctionnement a été proposée. Son premier article précise que le cadre dans lequel va se situer l'action de la coordination sociale est celui de la promotion de la santé tel que défini par la charte d'Ottawa.*
 - Compilation d'informations recueillies de manière informelle. *Exemple : rencontre avec un organisme ayant participé à une cellule intersectorielle nous apprenant qu'il a fallu plus d'un an pour que les perspectives de partenariats avec d'autres secteurs se mettent en place (élément d'information qui a échappé à notre évaluation réalisée 6 mois après l'organisation de la cellule intersectorielle).*

8. Annexes

8.1. Bilan détaillé des activités 2003-2008

Activités prévues pour 2003-2008	Bilan
Récolte de données	
<u>Groupe de réflexion « données »</u> - Mise en place d'un groupe de réflexion, constitué de membres du CLPSCT sur la pertinence et les conditions du recueil de données au sein de l'association - Elaboration de recommandations	Le décret du 17 juillet 2003 a remplacé la mission « recueil de données » par la mission « Conférences locales ». Suite à cette modification, il a été décidé de ne plus mettre en place ce groupe de réflexion
<u>CD ROM « données socio-démographiques et santé »</u> - Evaluation de l'utilisation du CD ROM - Si les résultats de l'évaluation montrent la nécessité de mettre à jour le CD ROM, récolter, sélectionner, traiter, mettre en forme et diffuser les données mises à jour.	Evaluation (par questionnaires) faite en 2004. Au vu du nombre très faible de réponses (13 sur 160 envois et parmi ces 13 réponses, seul 6 personnes déclarent avoir utilisé le CD ROM), il a été décidé de ne pas investir du temps dans la mise à jour de ce support. Il a toutefois été décidé de faire un recensement des données accessibles sur internet (ou ailleurs) et pouvant servir de support à un diagnostic préalable à un projet local de promotion de la santé. Ce recensement est à disposition de l'équipe du CLPSCT et un répertoire des sites web intéressants va être mis à disposition sur le site www.clpsct.org (rubrique « liens »)
<u>Fichier d'actions en promotion de la santé</u> - Développement et actualisation - Revoir la fiche de départ (éventuellement la simplifier) - Actualiser les données existantes (via un stagiaire ou un TIG) - Réfléchir sur la manière d'organiser ces informations afin de pouvoir en tirer un maximum d'enseignement : identification de thèmes porteurs, de démarches identiques, ...	Beaucoup de difficultés ont été rencontrées pour la réalisation de ce travail (comment récolter l'information, comment mettre à jour les données, ...) et le CLPSCT a été sollicité pour participer à l'élaboration de différents cadastres (Le CLPSCT a notamment activement collaboré à l'élaboration d'un cadastre-santé réalisé à l'initiative de l'asbl Carolo Prévention Santé). La priorité n'a donc pas été mise dans la réalisation de ce travail, mais cette réflexion reste toutefois pertinente car, à terme, ce fichier pourrait : - servir de base de données pour le dispositif « marché d'échange de projets » - servir à la réalisation d'une cartographie du territoire identifiant les zones dynamiques, les thématiques couvertes, ...

<p><u>Recueil standardisé des demandes de ressources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplissage systématique des fiches - Encodage et traitement 	<p>Ce travail a été fait et il a permis de mettre en évidence, via les rapports d'activités, l'augmentation de ce type de demandes et l'évolution dans le type de personnes recherchées (initialement, les demandes concernaient essentiellement des conférenciers, mais elle se sont élargies à la recherche d'animateurs, de formateurs et de partenariats)</p>
<p><u>Fichier « personnes-ressources »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Enrichissement de la base de données « personnes-ressources » - Modifications techniques permettant une accessibilité par tous les documentalistes et chargés de projets 	<p>Fichier alimenté en permanence (296 personnes) et mis à jour en 2007 (contacts avec les personnes actuellement répertoriées pour vérifier leurs coordonnées et pour obtenir divers renseignements : gratuité ou paiement des prestations, thématiques de prédilection, ...)</p> <p>Fichier accessible en consultation par l'équipe du CLPSCT</p>
<p><u>Fichier « institutions »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement du fichier, notamment en insérant des institutions d'autres secteurs - Mobilisation du temps de travail nécessaire pour augmenter la qualité des données et la rapidité de mise à jour 	<p>Le fichier continue son développement et un travail de mise à jour a été fait (en 2007) en ce qui concerne les organismes situés sur le territoire des arrondissements de Charleroi-Thuin</p>
<p><u>Fichier « formations »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement du fichier : réaliser un fichier des « opérateurs de formations en promotion de la santé » (organismes organisant des formations récurrentes ou ponctuelles, qualifiantes ou non qualifiantes, courtes ou longues, ...) 	<p>Ce travail n'a pas été réalisé, la priorité ayant été accordée au développement d'autres actions et services.</p>
<p>L'appui aux acteurs et aux projets</p>	
<p><u>L'accompagnement de projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien des rendez-vous méthodologiques - Amélioration de la fiche de suivi des demandes d'appui - A partir des informations ainsi recueillies, analyse transversale des besoins et des demandes des promoteurs - Mise en place de réponses collectives sous forme de séminaires, formations courtes, groupes d'échanges de pratiques - Renforcement de la diffusion du canevas de rédaction des projets subventionnables 	<p>Il y a eu une stabilisation du nombre de rendez-vous (environ 70 par an) par rapport à la période 1998-2003 (qui a connu une augmentation régulière de ce type de service)</p> <p>La demande la plus fréquente de ces rendez-vous est la recherche d'outils d'animation.</p> <p>D'autre part, on fait le constat intéressant d'une augmentation des demandes abordant la démarche de promotion de la santé (les autres thèmes les plus demandés étant l'alimentation, les assuétudes, les accidents et les traumatismes)</p> <p>Comme prévu, des réponses collectives ont été mises en place en fonction de l'analyse</p>

	des besoins et attentes des acteurs locaux : forums outils, mercredis découvertes, journées thématiques, ...
<p><u>La formation des professionnels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Délocalisation de formations offertes dans le cadre de programmes communautaires reconnus comme pertinents et adaptés pour les acteurs locaux - Orientation de la formation vers l'apprentissage d'outils et l'échange de pratiques - Implication dans les séminaires d'échanges de pratiques développés dans le cadre du programme Interreg III - Création, lors de chaque formation, d'un « Espace-outils » présentant du matériel pédagogique pertinent pour les participants - Organisation de formations sur des thèmes hors secteurs de la santé (ex : sport, environnement) en partenariat avec des organismes appartenant à ces secteurs (voir aussi le plan d'activités pour la concertation) - Maintien de la formule de formation en place depuis 2001 visant à intégrer à partir de l'utilisation d'un outil ou d'un programme les concepts de promotion de la santé, de santé globale ou de santé communautaire dans les pratiques des professionnels - Analyse des raisons des non réponses des personnes invitées aux formations : élaboration d'un questionnaire à intégrer aux courriers d'invitation aux formations afin de mettre en évidence les obstacles à la participation 	<p>Maintien régulier de l'offre de formation. Différentes évaluations ont mis en avant les besoins et attentes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - échanger autour de pratiques - approfondir des thématiques - approfondir les stratégies d'intervention - approfondir la connaissance de certains publics <p>Sur base de ces évaluations, le CLPSCT a développé plusieurs réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mercredis découvertes - forums outils - modules de formations (notamment sur des thèmes en dehors du secteur de la santé : <i>exemple « casseurs de pubs »</i>) - journées de rencontres <p>En ce qui concerne l'analyse des non réponses des personnes invitées aux formations, cette démarche n'a pas été entreprise</p>
<p><u>La concertation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'information du personnel des décentralisations en vue de renforcer leur participation et leur implication dans les activités de promotion de la santé - Renforcement des contacts entre les membres de l'équipe permanente et le personnel des décentralisations - Maintien des partenariats noués dans les secteurs de la santé et du social - Organisation ponctuelle de concertations autour d'un programme, d'un événement - Participation aux manifestations organisées par d'autres secteurs (sport, environnement, culture, logement) 	<p>On constate une évolution du rôle de certaines décentralisations qui ont pu être le point de départ d'actions locales : conférences débats, journées santé, exposition, projets, ...</p> <p>L'implication dans différentes concertations locales (liées à un territoire ou à une thématique) a été maintenue et a permis de renforcer encore l'ancrage du CLPSCT. L'ouverture à d'autres secteurs a également été réalisée (secteur culturel et environnemental)</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'une réflexion autour des stratégies de partenariat à mener à bien avec ces secteurs - Intégration de la question « comment aborder les problèmes environnementaux dans une perspective de promotion de la santé ? » au sein de formations (par exemple : formation « environnement » du CUNIC, formation d'éco-conseiller, ...) 	
<p>Diffusion des ressources et des informations</p>	
<p><u>Sensibilisation médias</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des contacts existants et recherche de nouveaux contacts - Organisation des réponses aux sollicitations de la presse - Entretien du « bruit de fond » par le biais de prises de contact spontanées - Mise à jour du fichier presse - Rédaction de communiqués de presse en réaction aux événements (journée mondiale sida, journée mondiale sans tabac, journée mondiale santé, événements locaux, faits divers, ...) - Contact avec les médias locaux afin de décrocher des collaborations durables (insertions de messages sur les télétextes, création de rubriques santé, ...) 	<p>L'accent a été essentiellement mis sur le développement de collaborations durables avec les médias locaux (collaboration avec Educa Santé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - billets hebdomadaires avec le journal Belgique N°1 - billets hebdomadaires sur le télétexte de Télésambre - réalisations de « clips santé » avec Télésambre (avec diffusion ultérieure sur les différentes télévisions locales)
<p><u>Communication avec les membres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la diffusion de Dynamiques et Dynamiques + - Evaluation de la qualité et amélioration du site web - Révision de la présentation graphique des lettres de liaison et d'information (visibilité du CLPSCT en tant qu'éditeur notamment) - Exploration de nouvelles pistes de diffusion (envoi par e-mail notamment) 	<p>Ces différents travaux ont été réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintien de la diffusion de Dynamiques, avec une révision de sa mise en page - révision complète du site web du CLPSCT - utilisation de listes de diffusion pour envoi ciblé d'informations (e-mail)
<p><u>Communication avec les non-membres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du travail de lobbying des autres secteurs - Proposition aux secteurs environnement, culture et économie d'adhérer au concept de promotion de la santé et d'amener certaines associations issues de ces secteurs à devenir membres du CLPSCT - Etude de faisabilité de l'édition d'un journal régional 	<p>Différentes démarches ont été entreprises, parmi lesquelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - publications diverses sur des projets et actions du CLPSCT et de ses partenaires (exemples : articles dans Education Santé) - adhésion au Réseau IDée (le CLPSCT est membre de l'AG et du CA) qui a débouché sur l'organisation conjointes de plusieurs événements - mise en place d'un projet « culture et

	<p>santé » sur la Ville de Fleurus (partenariat avec Educa Santé, la Province du Hainaut, la Commune de Fleurus)</p> <p>La réalisation d'un journal régional est apparue difficile et coûteuse</p>
<p><u>Outils de visibilité du CLPSCT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des outils existants - Actualisation du fond et de la forme des supports existants - Création d'affiches (adaptées aux lieux, publics et missions des services) à diffuser parmi les membres avec la possibilité d'y signaler leur adhésion au CLPSCT 	<p>Un travail important d'actualisation des supports de visibilité a été réalisé : édition d'un nouveau dépliant, création d'un nouveau logo, mise à jour complète du graphisme et du contenu du site web.</p>

Fréquentation du Centre de documentation

Le Centre de documentation, géré conjointement avec Educa Santé, représente un volume important des activités du CLPSCT, comme le montrent les tableaux suivants :

Demandes de documentation

	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de demandes	3892	3715	2993	3174	Donnée non recueillie suite à un changement de formulaire d'encodage
Nombre de demandeurs	1322	1416	1189	1586	1302

Origine de la demande

Public	2003	2004	2005	2006	2007
Tout public	13 %	9,5 %	9 %	42 %	37 %
Etudiants	47 %	46 %	45 %	25,5 %	31 %
Enseignants	8 %	10,5 %	11 %	7,5 %	8 %
Médicaux et Paramédicaux	7,5 %	8,5 %	7 %	5,5 %	5 %
Travailleurs sociaux	5 %	6 %	6 %	4 %	2 %
Animateurs et éducateurs	4,5 %	4,5 %	4 %	6 %	5,5 %
Autres	15 %	15 %	18 %	9,5 %	11,5 %

Le tout public recherchant une information personnelle est majoritaire depuis 2006. Cela s'explique par la parution hebdomadaire d'informations en lien avec la santé dans une revue toutes boîtes (Belgique N°1) et sur le Télétex de la télévision locale (Télésambre) et la proposition faite au public de demander la brochure d'information en vue de compléter ces informations.

On constate également une remontée des demandes des étudiants. En 2006, suite à la pratique généralisée d'Internet, ces demandes avaient nettement diminué. Les enseignants ont cependant réagi en exigeant, en complément des informations trouvées sur internet, d'autres

informations issues de bibliothèques et de centres de documentation.

Motifs de la demande

Motifs	2003	2004	2005	2006	2007
Documentation personnelle	18 %	14,5 %	12 %	47 %	41 %
Travail scolaire/mémoire	46,5 %	46,5 %	44,5%	26 %	32 %
Animation	10 %	16 %	17,5 %	11 %	13 %
Préparation de cours / formation	7,5 %	9 %	10 %	6 %	6,5 %
Diffusion d'information/ stand	12 %	9,5 %	11 %	6,5 %	5 %
Projets	3 %	3 %	4 %	2 %	1,5 %
Autres	3 %	1,5 %	1 %	1,5 %	1 %

On constate que les demandes pour une documentation personnelle sont à présent les plus fréquentes, suivies des demandes concernant les travaux scolaires.

Moyens d'accès à la documentation

Moyens d'accès	2003	2004	2005	2006	2007
Visite au centre	68 %	75 %	73 %	39 %	47,5 %
Téléphone	20 %	14 %	14 %	30,5 %	29 %
E-mail et courrier	3,5 %	2 %	4 %	22 %	18,5 %
Autres (décentralisations, ...)	8,5 %	9 %	9 %	8,5 %	5 %

Mise en place des Conférences locales

Les Conférences locales et les différents partenariats établis dans ce cadre ont permis d'aboutir à la mise en place de plusieurs dispositifs :

Des dispositifs permanents :

Sur base de partenariats locaux (ULB-UDTL, MPA, CRIC), différentes étapes ont été réalisées : identification des acteurs locaux, diagnostic participatif et descriptif, restitution des résultats, ... pour aboutir à la mise en place de deux dispositifs permanents permettant de stimuler le développement de partenariats et d'ancrer la promotion de la santé dans le développement local : les cellules intersectorielles de promotion de la santé et le marché d'échange de projets.

Ces dispositifs ont eu différents effets positifs dont :

- la création de lieux de rencontres et de découverte d'intérêts communs entre des secteurs différents
- l'évolution des collaborations entre le CLPSCT et les partenaires de base présents au départ du processus des Conférences locales. Ce partenariat initial débouche aujourd'hui sur des sollicitations spontanées faites au CLPSCT pour la co-organisation d'événements, qui sortent du champ de la santé, tout en restant dans celui de la promotion de la santé (*exemple : organisation avec la MPA d'un forum associatif sur le thème du « partenariat »*).

Un dispositif territorial :

Toujours dans la cadre de la dynamique des Conférences locales, un choix stratégique a été pris de mettre en place une dynamique spécifique sur la zone des communes de Beaumont, Froidchapelle, Sivry-Rance, Chimay et Momignies (botte du Hainaut). Ce territoire a l'avantage de présenter une certaine cohérence, avec l'existence de connexions et d'intérêts communs entre ces 5 communes.

Fin 2005 et début 2006, une première étape a été, en collaboration avec l'Unité de Développement Territorial et Local de l'ULB, de rechercher des partenaires de base, ayant la

caractéristique de pouvoir offrir un ancrage local à notre démarche. Toutes ces démarches et ces contacts avec des intervenants locaux, ont permis de capitaliser des informations essentielles pour l'élaboration du processus.

Suite à une matinée de rencontres (juin 2006, sur le thème, « *Quel lien entre la qualité de vie et le développement économique, social, culturel et environnemental ?* »), plusieurs associations locales ont souhaité poursuivre la réflexion en s'organisant au sein d'une plate forme intersectorielle, qui se réunit maintenant depuis octobre 2006. Depuis qu'elle se réunit, cette plate forme s'est donnée une identité (définition, objectifs, territoire couvert) et s'est donné un mode de fonctionnement (rédaction d'une charte d'engagement).

Aujourd'hui, ses projets sont :

- La création d'un site web (moyennant une demande de subvention auprès de la Fondation Chimay Wartoise)
 - L'organisation d'échanges d'informations sur des projets et/ou des problématiques locales : lors de chaque réunion des membres de la plate forme est prévue une présentation d'un ou plusieurs des partenaires, avec identification des besoins spécifiques et ce, en vue d'aboutir à un identification de besoins partagés pouvant ensuite déboucher sur l'organisation d'actions communes et intersectorielles. Ces échanges et initiatives de projets seront présentés sur le site web (médiatisation et élargissement éventuel du partenariat de base).
- Cette initiative soutenue par le CLPSCT est une démarche innovante car elle a permis, sur un territoire qui fonctionnait initialement de manière très cloisonnée de développer de nouvelles habitudes de travail.

8.2. Liste des institutions membres de l'AG

Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées
Association des Diététiciens Indépendants de Charleroi
Association des Généralistes de Courcelles - Roux - Souvret - Trazegnies
Association des Généralistes de la Région des Fagnes
Association des Généralistes de Thuin - Lobbes
Association des Médecins Généralistes de Gerpinnes
Association des Médecins Généralistes de Ham-sur-Heure - Nalinnes
Association des Médecins Généralistes de la Région d'Erquelinnes et Merbes-le-Château
Association des Médecins Généralistes de Loverval
Bureau régional de Charleroi de l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées
Carolo Prévention Santé
Centre Communal de Santé de Morlanwelz
Centre d'écoute et d'aide, planning familial « Les Haies »
Centre de santé Libre de Gosselies
Centre de Santé Mentale du Centre Public d'Aide Sociale de Charleroi
Centre Ener'J de la Ville de Charleroi - Département Jeunesse
Centre PMS 1 Libre de Charleroi
Centre PMS 2 Libre de Charleroi
Centre PMS 3 Libre de Charleroi
Centre PMS I Libre de Châtelet
Centre PMS II Libre de Châtelet
Centre PMS Provincial de Binche
Centre PMS Provincial de Charleroi II
Centre PMS Provincial de l'Université du Travail à Charleroi
Centre PMS Provincial de Morlanwelz
Centre PMS Provincial de Thuin
Centre PMS Spécialisé Provincial de Marcinelle
Centre PSE de la Ville de Charleroi
Centre Public d'Action Sociale d'Estinnes
Centre Public d'Action Sociale d'Aiseau-Presles
Centre Public d'Action Sociale d'Anderlues
Centre Public d'Action Sociale de Beaumont
Centre Public d'Action Sociale de Charleroi
Centre Public d'Action Sociale de Châtelet
Centre Public d'Action Sociale de Chimay
Centre Public d'Action Sociale de Courcelles
Centre Public d'Action Sociale de Farciennes
Centre Public d'Action Sociale de Fleurus
Centre Public d'Action Sociale de Fontaine-l'Evêque
Centre Public d'Action Sociale de Froidchapelle
Centre Public d'Action Sociale de Manage
Centre Public d'Action Sociale de Momignies
Centre Public d'Action Sociale de Morlanwelz
Centre Public d'Action Sociale de Sivry-Rance
Centre Public d'Action Sociale de Thuin
Centre Public d'Action Sociale d'Erquelinnes
Centre Public d'Action Sociale de Merbes-le-Château
Centre Régional de Santé de la Thudinie
Centre Universitaire de Charleroi

Chambres Syndicales Dentaires asbl
 Chimay-Prévention
 Collectif Contraception
 Commune d'Aiseau-Presles
 Commune de Chapelle-lez-Herlaimont
 Commune de Charleroi
 Commune de Châtelet
 Commune de Chimay
 Commune de Farciennes
 Commune de Fleurus
 Commune de Fontaine-l'Evêque
 Commune de Ham-Sur-Heure - Nalines
 Commune de Manage
 Commune de Merbes-le-Château
 Commune de Momignies
 Commune de Morlanwelz
 Commune de Seneffe
 Commune de Sivry-Rance
 Commune de Thuin
 Commune d'Erquennes
 Commune d'Estinnes
 Croix-Rouge de Belgique - Section de Charleroi
 Educa-Santé
 Enfance Maltraitée asbl
 Espace P
 Farciennes + asbl
 Fédération de Défense des Kinésithérapeutes
 Fédération des Associations de Médecins Généralistes de Charleroi
 Fédération des Maisons Médicales et Collectifs de Santé Francophones
 Fédération des Mutualités Socialistes du Bassin de Charleroi
 Fédération Neutre des Infirmiers de Belgique (Section de Charleroi)
 Fondation contre les Affections Respiratoires
 Forum des Associations et Fédération de Médecins Généralistes de la Communauté française
 Garde Médicale de Chapelle et Godarville
 Garde Médicale manageoise
 Groupement des Médecins de Binche et des Environs
 Infor Famille
 Le Rebond - Asbl Comme Chez Nous
 Le répit
 Mouvement des Femmes Prévoyantes Socialistes
 Mutualité Chrétienne du Centre, de Charleroi et de Thudinie
 Mutualité Neutre du Hainaut
 Objectif Santé
 Office de la Naissance et de l'Enfance
 Planning familial "Le Terril"
 Province du Hainaut - Direction Générale des Affaires Sociales
 Service PSE Libre de Châtelet
 SIDA-IST Charleroi Mons
 Société de Médecine de Charleroi
 Société Scientifique de Médecine Générale
 Trempline
 Union Nationale des Mutualités Libres
 Union Royale Pharmaceutique de Charleroi
 Vie Féminine - Fédérations régionales de Charleroi et de Thuin

8.3. Liste des membres du CA

Liste des membres du CA, renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2007

Pour les pouvoirs communautaire et régional

COLLARD Sarah (Office National de l'Enfance)

Pour la Province du Hainaut

VANDERMEIREN Chantal (Dirction Générale des Affaires Sociales)

Pour le Centre Public d'Action Sociale de Charleroi

GILBERT Philippe, GIOT Marie-Paule, SALMON Anne-Marie

Pour les pouvoirs locaux des entités de l'arrondissement de Charleroi

GIOVANNAZZI Annie (CPAS de Châtelet)

LALOY José (CPAS de Fleurus)

MOUTON Kathy (CPAS de Courcelles)

PATERNOSTRE Thierry (Commune de Manage)

Pour les pouvoirs locaux des entités de l'arrondissement de Thuin

ATTOUT-BERNY Marie-Astrid (Commune d'Ham-sur-Heure/Nalinnes)

BAURIN Frédéric (Commune de Thuin)

CORRIAS Maria-Dolores (CPAS d'Erquelines)

GATELIER Jean-François (Commune de Sivry-Rance)

VANDENBRANDE Claudette (Commune de Morlanwelz)

Pour le secteur associatif

BANTUELLE Martine (Educa Santé)

FARRUGGIA Gesua (Fédération des Mutualités Socialistes du Bassin de Charleroi)

FISETTE Marie-Louise (Fédérations des Maisons Médicales et Collectifs de Santé Francophone)

LEGRAND Jean-Claude (Sida IST Charleroi-Mons)

QUINET Jean-Paul (Mutualités Chrétiennes du Centre, de Charleroi et Thudinie)

ROCHET Jean-François (Association des Médecins Généralistes de Loverval)

ROCHET Jean-Pierre (Société Scientifique de Médecine Générale)

SCHLEIPER Albert (Centre Universitaire de Charleroi)

SOLAU Patrick (Mouvement des Femmes Prévoyantes Socialistes de Charleroi)

VANDERSTICHELEN Emilie (Mutualités Libres)

VRYENS Philippe (Fédération des Mutualités Socialistes du Bassin de Charleroi)

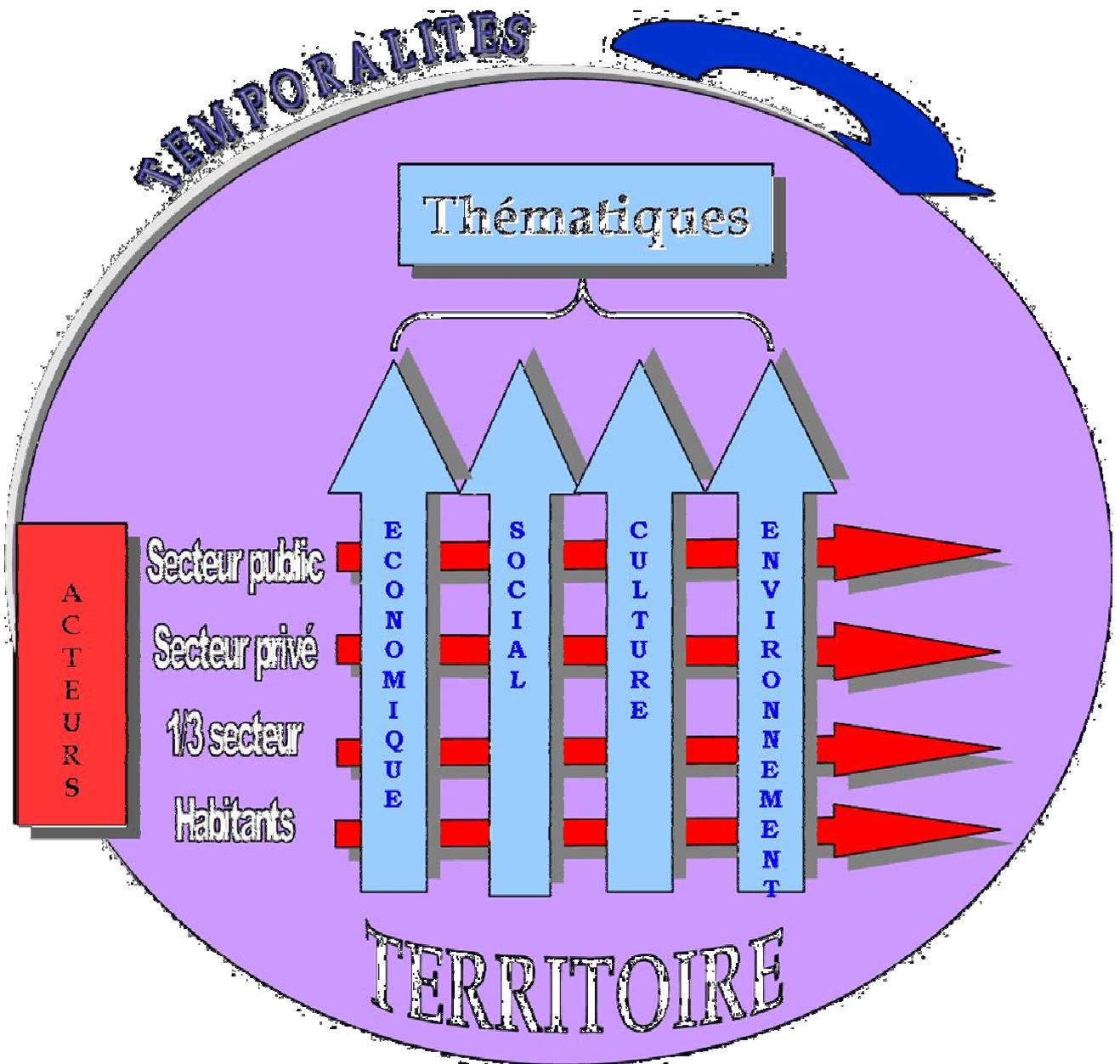
Pour les PSE

PECRIAUX Sophie (Centre Communal de Santé de Morlanwelz)

Pour les PMS

BERGER Ginette (PMS Libre 2 de Charleroi)

8.4. Matrice du développement local



8.5. Présentation programme « Des médias pour la santé »



Des médias pour la santé – Parlons-en ... !

Programme

Avec le soutien de



Motivation et objectifs

Dans la société d'aujourd'hui, les différents médias sont devenus des sources incontournables et diversifiées d'information pour la population et pour les professionnels (qu'ils travaillent dans le secteur sanitaire ou autre). Malheureusement, les informations qui circulent sont parfois erronées, voire contradictoires, ce qui peut engendrer une certaine confusion auprès de la population.

A ce constat général, vient s'ajouter la volonté du C.L.P.S. de Charleroi-Thuin, de renforcer l'approche intersectorielle de la santé, en développant des initiatives qui vont aider des acteurs issus de différents secteurs (social, culturel, environnemental, économique) à prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans la mise en place de démarches locales de promotion de la santé.

Sur la base de ces multiples éléments et en coopération étroite avec de nombreux partenaires, le C.L.P.S. de Charleroi-Thuin a souhaité mettre en place un programme ayant les objectifs suivants :

- diffuser de manière récurrente des informations scientifiquement fiables et accessibles au grand public
- multiplier les lieux où il est possible de réfléchir sur les questions liées à la santé des personnes

En développant les collaborations avec les médias et le secteur culturel, l'objectif est donc de remettre la santé et le bien-être au cœur des préoccupations de chacun. Nous espérons ainsi renforcer progressivement la maîtrise de la population sur les différents facteurs qui déterminent sa santé.

Programme

Exploitation du catalogue « Education pour la Santé » de la Médiathèque

Avec la Médiathèque de Charleroi, différentes rencontres seront programmées au sein même du centre de prêt, à destination des professionnels (quatre séances) et à destination d'un public plus large (deux séances).

Les rencontres destinées aux professionnels auront lieu les mercredis, de 12 à 14 heures. Elles leur permettront de découvrir la diversité des supports audiovisuels disponibles et de mieux connaître les ressources de la Médiathèque.

Elles nous permettront aussi de produire un document, enrichi par les expériences et les réflexions des professionnels, sur l'utilisation pertinente des supports audiovisuels dans les multiples démarches visant la promotion de la santé.

Le calendrier des rencontres pour les professionnels :

- le mercredi 30 avril 2008 : **Ce rayon de soleil**, 45' (La Cathode) : vidéogramme sur le suicide
- le mercredi 28 mai 2008 : **La mode « smart »**, 21' (Autant savoir) : vidéogramme sur les boissons énergisantes
- le mercredi 24 septembre 2008 : **La nutrition – mangeons équilibré !** 30' (C'est pas sorcier) : vidéogramme sur l'alimentation
- le mercredi 29 octobre 2008 : **Un adolescent, ça fume énormément !** 26' (Temps présent) : vidéogramme sur les assuétudes

Les rencontres destinées au grand public auront lieu les samedis de 15 à 17 heures 30. Tout en découvrant des supports audiovisuels très documentés, les personnes présentes auront l'occasion de s'exprimer sur des problématiques vécues directement ou indirectement et d'échanger avec des professionnels invités pour leur compétence sur les thématiques abordées.

Le calendrier des séances d'animation ouvertes au public :

- le samedi 31 mai 2008 : **Les ailes du désordre**, 52' (La Cathode) : vidéogramme sur la relation parents - adolescents
- le samedi 25 octobre 2008 : **Le harcèlement psychologique au travail** n° 1 - 21' et n° 2 - 24' (Autant savoir) : vidéo sur le harcèlement moral

Organisation de cinés-débats au Cinéma Le Parc
--

Avec le Cinéma Le Parc, nous organiserons des cinés-débats autour de films abordant des questions liées à la santé et ses déterminants.

Chaque projection sera suivie d'un débat animé par le C.L.P.S., en présence de personnes ressources spécialisées et reconnues pour leur compétence sur les sujets abordés.

Le calendrier des projections et débats :

- le jeudi 21 février 2008 : projection du film **La Consultation**. En présence de personnes ressources (maisons médicales, représentants des associations de médecins généralistes, patients), discussion sur les questions en lien avec la relation patient-médecin, l'évolution de leur rôle, l'influence de la société et l'évolution des rapports humains sur cette relation.
- le jeudi 17 avril 2008 : projection du film **Des Nouvelles d'ici-bas**. En présence de personnes ressources (asbl Comme Chez Nous - Le Rebond, représentants du C.P.A.S. de Charleroi, relais santé), discussion sur les questions en lien avec les actions communautaires auprès de publics fragilisés (leur rôle, leur impact, leur efficacité, la place des publics fragilisés dans ces actions, ...)

Réalisation et diffusion de « Clips Santé » avec Télésambre

En coopération étroite avec Télésambre pour la production, la réalisation et la diffusion des clips, et avec la collaboration de l'asbl Educa Santé et de l'asbl Carolo Prévention Santé pour la rédaction des textes, une trentaine de « Clips Santé » ont été tournés. Ces courtes séquences abordent sur un ton décontracté et original, d'une manière positive et non moralisatrice, différents thèmes de la vie quotidienne et mettent en scène une jeune femme d'une vingtaine d'années.

Par exemple, ces Clips Santé abordent l'arrêt du tabac en parlant de ce que cela peut apporter de positif : se sentir mieux, avoir plus d'argent disponible pour les loisirs, pouvoir reprendre une activité physique...

Les tournages viennent d'être terminés, montage et post-production sont en cours. La diffusion des Clips Santé sur antenne – sur Télésambre et sur d'autres télévisions régionales de Wallonie et de Bruxelles - sera programmée dans les prochaines semaines

Publication de billets hebdomadaires dans Belgique n°1 et sur Télésambre

Depuis de nombreuses semaines déjà, en collaboration avec l'asbl Educa Santé et Belgique n°1, le C.L.P.S. propose la publication d'une « Info Santé ». Cette collaboration est soutenue par la télévision régionale Télésambre qui publie ces articles simultanément, en version courte, sur son télétexte.

Ces « Infos-Santé » touchent un large public. Elles incitent régulièrement les lecteurs à demander des compléments d'information. Le C.L.P.S. leur envoie des brochures qui traitent chaque thème abordé d'une manière plus approfondie.

Le choix des thèmes est lié à l'actualité et aux saisons (*ex : comment se protéger du soleil, la préparation aux sports d'hiver, les baignades sans risques...*), à la prévention des maladies (*allergie, diabète...*) ou à l'hygiène de vie en général (*alimentation équilibrée, sommeil,...*).

ANNEXES

1. Les médias projetés à la Médiathèque

Ce rayon de soleil

Document d'information générale réalisé par Gabriel Gonnet et visant à expliquer aux adultes la tentation du suicide chez les jeunes. Prépondérance à l'écran d'interviews de jeunes suicidaires, entrecoupées de commentaires donnés par un psychiatre.

La mode « smart »

Réalisé par Alain de Streel et Jean-Pierre Delmarcelle, ce court document fait un tour d'horizon des produits smart et pose la question de leur nocivité à divers spécialistes. Les trois grandes catégories de produits sont évoquées : les « smart drugs » : extraits de plantes sous forme de gélules, cachets ou liquides ; les « éco drugs » : plantes séchées ; les « smart drinks » : boissons énergisantes à ne pas confondre avec les boissons énergétiques.

La nutrition – mangeons équilibré !

Documentaire traitant de la nutrition réalisé par Frédéric Courant, Jamy Gourmaud et Sabine Quindou. Les notions abordées sont : l'équilibre alimentaire ; pourquoi faut-il manger ? ; des glucides, lipides, protides, il y en a partout mais pas n'importe comment, leurs fonctions, leurs effets, leurs sources principales ; les oligo-éléments, les vitamines, les fibres... ; quelques effets de carences ou d'excès alimentaires, les mécanismes de la digestion ; l'assimilation des nutriments ; menu équilibré et habitudes alimentaires modernes ; l'obésité n'est pas une fatalité ; le cholestérol ; quelques notions et conseils diététiques.

Un adolescent, ça fume énormément !

Documentaire d'information générale réalisé par Jean-Philippe Ceppi et Christian Karcher et traitant de la communication de l'industrie du tabac vers les jeunes. Scènes de débats, chaîne de fabrication de cigarettes. Images de vie nocturne. Extraits de plusieurs spots publicitaires... Il dénonce les méthodes de l'industrie du tabac dans leurs stratégies de renouvellement de leurs consommateurs et met en évidence l'incohérence du politique dans l'orchestration des luttes anti-tabac...

Les ailes du désordre !

Réalisé par Serge Salicetti, ce document se compose d'une succession de témoignages d'adolescents et de parents, regroupés par thèmes. A la suite de chaque thème, un psychiatre, le Docteur Philippe Jeammet, tente de décoder ce qui a été dit... Ce très bon document, parfaitement compréhensible, aborde uniquement les aspects relationnels parents-adolescents. Il n'est pas question ici de l'adolescence du point de vue biologique ou social...

Le harcèlement psychologique au travail

En deux volets, ce documentaire réalisé par Marie-Anne Mengeot et Nina Toussaint, présente le « mobbing ». Le harcèlement moral n'est reconnu que depuis peu parmi les affections surnoises qui peuvent altérer profondément les relations au travail. Relevante de modes de comportements profondément inscrits en nous, le « mobbing » emprunte toujours les mêmes étapes. Il engendre aussi le même type de délabrement personnel chez ses victimes, jusqu'à la dépression et la tentative de suicide...

L'assistance aux personnes harcelées, en externe ou interne à l'entreprise, fait l'objet d'un travail encore pionnier, tant les résistances ou les tentatives d'accommodements restent nombreuses. Mais cela évolue positivement, de même que la perspective de parvenir à saisir les tribunaux de pareilles situations...

2. Les films « La Consultation » et « Des Nouvelles d'ici bas » au Cinéma Le Parc

La Consultation, réalisé par Hélène de Crécy (France, 2005, 91 minutes)

Présentation du sujet :

Dans le huis clos du cabinet de Luc Perino, médecin généraliste, les consultations se succèdent. Parce qu'on a souvent *"plus besoin d'un médecin que de médecine"*, chacun vient déposer ses douleurs, ses joies, ses angoisses et ses demandes...

En filmant ce face à face médecin/patient, la réalisatrice montre ce qu'il y a de profondément humain dans chacune de ces consultations et dresse le portrait sensible d'une société fragile, drôle et pleine de contradictions.

Commentaires

C'est en voulant savoir quelle place occupait la médecine dans notre vie que la réalisatrice Hélène de Crécy s'est immiscée dans le cabinet du Dr Luc Périno, médecin généraliste. N'ayant d'abord le droit que d'écouter ce qui se passait dans la salle de consultation, Hélène de Crécy a pu progressivement amener caméras et micros pour montrer comment la vie se passe entre ces quatre murs: *"j'avais un lieu, un personnage principal, d'autres secondaires et surtout des mini dramaturgies. Cela dit, je me doutais bien que je serais toujours sur le fil du rasoir car j'allais filmer la substantifique moelle et le coeur de la vie avec toutes les problématiques que cela soulève lorsqu'on s'approche d'aussi près des ressentis que sont la douleur et le mal être."*

Habitée des documentaires, Hélène de Crécy n'a pas eu trop d'hésitations à s'immiscer dans la vie des gens. Il suffisait que les patients donnent leur accord et la réalisatrice a ainsi pu montrer comment la pudeur de ces patients disparaît au profit d'une volonté de se mettre à nu et de se reconstruire: *"Aller chez le médecin, c'est peut-être une mise à nu pour aller vers un mieux être. Si le patient ne dit pas la vérité, le médecin ne peut pas travailler. "Au plus près du corps, c'est l'âme qui surgit", ce voyage au coeur des mots et des maux du corps, c'est ce que je tente de montrer. Le médecin aussi doit trouver une juste distance par rapport à la douleur que lui fait ressentir son patient. Dans l'esprit des patients, le médecin est à la fois assistante sociale, père, mère, infirmier, pharmacien... Parfois on lui réclame tout, sauf d'être médecin. Je me demande comment un généraliste arrive aujourd'hui à faire la part des choses et à maintenir une juste distance. L'important, c'est que les patients se sont vus et revus, ils ont exprimé leur histoire et leurs souffrances et quoi qu'il se soit passé dans leur vie après le tournage, ils ne sont pas revenus sur leur décision d'y participer..."*

En général, le Dr Luc Perino a été assez surpris que ses patients acceptent de se laisser filmer. Mais le patient, Hélène de Crécy et lui respectaient toujours le plus possible le code de la déontologie de la médecine: *"J'ai aussi été surpris de constater que ce ne sont pas les "rhino-pharyngites" qui ont dit "oui" et les cas délicats qui ont dit "non". Leur décision a été indépendante de l'intimité et de la gravité du motif de la consultation. Pour ma part, j'ai oublié la caméra mais j'ai insisté, tout au long du tournage, pour que les patients voient ou revoient les scènes et donnent ou non leur accord. Lorsque certains sont revenus sur leur décision, j'ai fait pression sur la réalisatrice pour supprimer ces séquences. L'essentiel étant le respect absolu de la volonté du patient et de sa famille."*

Pour le Dr Luc Perino, ce film montre aussi bien l'intimité du patient que celle du médecin qui doit faire face à des situations dramatiques et qui doit pourtant tout faire pour sauvegarder la vie: *"Je suis l'entonnoir des maux de notre société. Je me débrouille comme je peux pour apporter une réponse de médecin expérimenté et, surtout, pour être à l'écoute des plaintes de mes patients. C'est le B.A.-BA. de la relation médecin patient."*

Des Nouvelles d'ici bas, réalisé par François Royet (France, 2007, 93 minutes)

Présentation du sujet :

Des Nouvelles d'ici-bas réussit le pari de nous faire regarder de près et même aimer ceux qui, au quotidien, sont plus souvent qu'autrement ignorés. Le film s'intéresse en effet à ces gens de la rue, déchus, seuls, sales, souvent ivres et agressifs, catégorisés comme irrécupérables. Causes perdues ? Pas pour tout le monde. Le réalisateur a en effet suivi pendant cinq ans le travail de Jeannine, infirmière en santé publique, qui sans relâche, obstinée, courageuse, tente de leur sortir la tête de l'eau. Elle conclut avec eux de petits contrats, pour un bout de travail, de logement, de désintoxication. Ils font l'effort, ça réussit, puis ça rate. Et elle recommence. Sans jamais céder au misérabilisme mais en affrontant crûment la réalité, le cinéaste redonne peu à peu une identité à ces laissés-pour-compte de la société.

Commentaires :

François Royet : « J'ai réalisé ce film parce que je me posais des questions en tant que citoyen. J'avais envie de savoir pourquoi des personnes vivent dans la rue, pourquoi elles y restent et s'il est possible qu'elles en sortent... Je voulais aussi aller voir jusqu'où était prête à aller notre société pour aider quelqu'un qui perd pied. J'ai ainsi mené d'abord une recherche personnelle et puis, par la suite, je me suis dit que je ne devais certainement pas être le seul à me poser ces questions... C'est alors que le film a pris corps. En effet il est difficile d'approcher vraiment le monde de la rue. La peur, les préjugés nous tiennent souvent à bonne distance, ce qui entraîne la plupart du temps une méconnaissance directement préjudiciable aux personnes elles-mêmes.

J'aime bien que chaque film sur lequel je travaille soit une véritable expérience. Je trouve que c'est même tout l'intérêt d'un documentaire... Emmener le spectateur faire l'expérience d'une réalité... J'ai tourné sur une durée de six ans. Cela m'est apparu un minimum pour pouvoir dépasser le simple effet d'empathie, pour essayer de vraiment comprendre la complexité des parcours et des situations et peut-être, pour une fois, voir les choses de leur point de vue... »

3. Les billets hebdomadaires dans Belgique N° 1 et sur Télésambre : deux exemples

a) en version longue dans Belgique N° 1

INFOS SANTE

Des mots pour des maux chez l'enfant

Dès son plus jeune âge, votre enfant affronte naturellement des moments de tension, de peur ou d'angoisses. Il apprend à marcher, vit la naissance d'un petit frère, entre à l'école, se confronte à ses camarades, s'inscrit à des compétitions sportives, se plie à vos nombreux espoirs et attentes...

La plupart des enfants vivent des états temporaires de crise auxquels ils réussissent à s'adapter. Mais chacun ressent ces défis à sa façon et chaque réaction est unique. Cette dernière se manifeste parfois par une émotion envahissante que votre enfant peut avoir du mal à décrire avec ses mots. Des signaux, des troubles psychosomatiques tels que maux de tête, de ventre, diarrhée ou troubles alimentaire révéleront ainsi son mal-être.

En tant que parent, vous êtes idéalement placé pour reconnaître un problème chez votre enfant, en prendre conscience, l'exprimer pour ensuite le gérer avec lui.

L'âge en soi peut troubler votre enfant tout comme un souci de réussite scolaire, une situation de conflit, un déménagement, un divorce ou encore votre stress d'adulte...

Votre enfant est généralement conscient du stress et le reconnaît chez vous. Mais il est incapable de l'identifier chez lui et ne sait pas comment s'y prendre. Offrez-lui votre soutien, prenez le temps d'observer ce qui se passe, à quel moment et avec quelles personnes. Écoutez ce qu'il veut vous dire et entendez sa détresse. Avec vous ou un autre adulte, encouragez-le à exprimer positivement son malaise, à le décrire avec ses mots. Et, si vous sentez que cela peut l'aider, n'hésitez pas à consulter un psychologue ou un pédopsychiatre.

Pour en savoir plus ...

BROCHURE

« Des mots pour des maux chez l'enfant »

Éditée par les Mutualités Libres - Bruxelles

Cette brochure et beaucoup d'autres sont disponibles sur simple demande à :



Avenue général Michel, 1b
6000, Charleroi
Tél : 071/30.14.48.
Fax : 071/31.82.11.
E-mail : doc@educasante.org

b) en version plus courte sur Télésambre

INFOS SANTE

La sécurité alimentaire : c'est l'affaire de tous !

Vous avez peut-être déjà été victime d'une intoxication alimentaire après avoir participé à un plantureux banquet. Pour éviter de tels désagréments, en tant que dernier maillon de la chaîne alimentaire, il suffit pourtant de respecter un certain nombre de règles simples en matière d'hygiène. Une règle d'or pour commencer : si vous doutez de la qualité ou de la fraîcheur d'un produit, ne le mangez pas. Le risque n'en vaut pas la chandelle ! Au magasin, n'achetez pas des denrées alimentaires dont l'emballage est ouvert ou abîmé et préoccupez-vous de la date limite de consommation. De retour à la maison, respectez la chaîne du froid. Placez immédiatement les produits congelés dans le congélateur, conservez les denrées périssables dans le frigo et ne recongelez jamais un produit décongelé...

Pour en savoir plus ...

BROCHURE

« *La sécurité alimentaire, l'affaire de tous !* »

Editée par l'Agence alimentaire- Bruxelles

Cette brochure et beaucoup d'autres sont disponibles sur simple demande à :



Avenue général Michel, 1b
6000, Charleroi
Tél : 071/30.14.48.
Fax : 071/31.82.11.
E-mail : doc@educasante.org

8.6. Dynamiques n°24

DYNAMIQUES

N°24/ MARS 2007



La lettre de l'association sans but lucratif
Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin

Avenue Général Michel
6000 Charleroi
Tél. : 071 / 33.02.29
secr@clpsct.org

A LA UNE

Une exposition interactive sur le cycle de la vie

Pour ses dix ans, la Plate-Forme de Concertation en Soins Palliatifs du Hainaut oriental qui a notamment pour mission la sensibilisation du public à la mort et aux deuils a souhaité toucher le monde de l'enfance et les familles sur « L'Éducation au Cycle de la Vie : naître, grandir, vieillir, mourir ». Elle s'est entourée de nombreux partenaires dont le CLPSCT pour mener à bien ce projet.

La Plate-Forme se propose donc de sensibiliser le monde enseignant à ce thème qui s'inscrit dans une démarche proactive face aux questions sur le naître, le grandir, le vieillir, le mourir, la mort, le deuil...

L'école comme bien d'autres lieux de vie, n'est pas épargnée par ces épreuves qui nous bouleversent tous : la maladie grave d'un enfant, le décès d'un parent ou celui d'un professeur... Faut-il attendre qu'un événement se produise autour de nous pour chercher les bonnes attitudes face aux questions et aux émotions des enfants ?

Parce que la mort n'est pas étrangère à l'enfance, parce que les enfants s'interrogent très tôt sur les problèmes existentiels, parce que les adultes sont souvent démunis pour répondre aux questions de l'enfant sur la mort, sur le mourir, parce que les enseignants ne sont pas spécialement formés pour faire face à la mort d'un enfant, d'un collègue, d'un parent au sein de l'établissement et parce que vis-à-vis de la société, c'est contribuer à faire évoluer les mentalités, face à la souffrance et à la mort, une exposition itinérante et interactive est née en France avant de commencer à voyager dans notre pays. Articulée autour d'une symbolique du jeu, elle permet à chacun quel que soit son âge de vivre le cycle de la vie

Cette exposition interactive sera présentée du 5 au 30 mars 2007 au Bois du Cazier à Marcinelle. Elle est destinée aux enfants de la 3^{ème} maternelle à la 4^{ème} primaire. Elle sera également ouverte aux familles les 17 et 24 mars ainsi qu'aux professionnels de la santé les 7 et 14 mars de 14 à 16 heures (gratuit).

Une conférence « Et si on parlait de la vie » y sera présentée le 3 mai à 20 heures par Madame A. Debra, psychologue-psychothérapeute (entrée 5 €, étudiant 3 €). Les inscriptions sont enregistrées par fax au N° 071/92.55.40 ou par courriel à l'adresse : soins.palliatifs@skynet.be.

PHOTOMATON

Le C.P.A.S. de Froichapelle ne manque pas de projets pour tenter d'améliorer la qualité de vie de la population

Les CPAS font partie des institutions qui, au niveau local, vivent au quotidien la complexité de situations personnelles influencées par les différents déterminants de la santé : logement, revenu et emploi, mobilité, environnement...

Membre du CLPS, le CPAS de Froichapelle (nous avons rencontré son Secrétaire, Geoffrey Borgniet), a bien compris qu'une approche globale, telle que préconisée par la démarche de promotion de la santé, est la manière la plus pertinente de tenter de construire des solutions avec les citoyens de l'entité (3700 habitants situés sur cinq anciennes communes : Fourbechies, Erpion, Vergnies, Bousu-lez-Walcourt et Froichapelle dont 600 personnes domiciliées dans des parcs résidentiels en raison du coût élevé des loyers).

Au-delà des services individuels rendus (mise en ordre des dossiers de mutualités, paiement de factures d'électricité, intervention sur les factures de distribution d'eau via un droit de



tirage auprès de la Société Wallonne Des Eaux, remise à jour des droits sociaux, permanence juridique, service d'aide ménagère, ...), le CPAS propose également différents services aux citoyens, en lien avec les éléments qui peuvent influencer la qualité

de vie des personnes (approche intersectorielle) :

- En ce qui concerne les questions de **logement** : activation via le Plan Habitat Permanent initié par la Région Wallonne de primes accordées à ceux qui quittent leur caravane pour aller habiter dans un logement salubre, mise à disposition depuis peu d'un logement de transit (appartement mis à disposition par la Société d'Habitations Sociales « Notre Maison »), introduction d'un dossier d'aide au financement d'un logement d'urgence pour une durée maximale de trois mois (mis à la disposition de personnes faisant l'objet de violences conjugales, ayant subi un incendie, aux personnes sans abri vivant sur le territoire, aux personnes expulsées de leur logement), mise à disposition d'un logement pour les candidats réfugiés politiques (le CPAS a un quota d'accueil d'une dizaine de personnes).

- En ce qui concerne l'**emploi** : gestion d'une service d'aide ménagère, convention avec deux services privés d'aides familiales.

- En ce qui concerne les **questions énergétiques** : une assistante sociale s'occupe d'un plan de guidance sociale énergétique pour aider les personnes dans la maîtrise de leur coût énergétique. Des actions sont également menées dans les écoles, des conférences sont présentées sur les économies d'énergie et des ampoules économiques sont distribuées.

- En ce qui concerne les **questions budgétaires** : convention avec le Service de Médiation de Dettes de Beaumont qui se charge d'organiser une permanence mensuelle.

- En ce qui concerne la **culture** : constitution d'un fonds de 2500 € pour l'épanouissement social, culturel et sportif des usagers du CPAS au sens large (permet d'intervenir sur les tickets d'entrée des spectacles, sur le coût des classes de dépassement et sur celui des abonnements à la piscine). En 2006, le CPAS a participé aux frais d'accueil d'un spectacle de la Saint-Nicolas ainsi que dans les frais d'affiliation aux clubs sportifs et d'équipement sportif.

Sur ces mêmes questions, le CPAS multiplie également les partenariats locaux pour développer différents services et projets ayant notamment pour objectif l'amélioration de la qualité de vie :



- Collaboration avec l'A.M.O. Oxyjeune dont le siège est à Rance et qui s'occupe des familles précarisées ou en difficulté.

Participation au Plan de Prévention de Proximité de Beaumont : un éducateur est mis à la disposition d'Oxyjeune et travaille principalement dans les parcs résidentiels de Froidchapelle, un autobus à impériale permet d'organiser des permanences sociales dans chaque village des entités de Beaumont, Sivry-Rance et Froidchapelle (des informations y sont dispensées en matière d'aide sociale, d'emploi, de logement, d'aide juridique, de planning familial...)

- Création d'une société d'économie sociale de titres-services, dans le cadre des relations entre le CPAS et les Agences Locales de l'Emploi de Beaumont, Sivry-Rance, Froidchapelle et Chimay. Basée à Rance, « Bothanet » engage des techniciennes de surface dans un contrat à durée indéterminée.

- Contribution à la création d'une Agence Immobilière Sociale pour toute la botte du Hainaut, en réponse à une initiative de la Ville de Thuin.

- Convention avec le Taxi Social de Beaumont.

Pour toute information complémentaire :

- Secrétaire Monsieur Geoffrey Borgniet
Assistants Sociales : Bernadette Fosset et Cécile Hermans
Place Albert 1^{er}, 38 - 6440-Froidchapelle
Tél. : 060/45.91.47 - Télécopie : 060/41.21.45
- Courriel : cpasfroidchapelle@hotmail.com
CPAS de Froidchapelle

OUTIL D'ANIMATION

« Une place à prendre » réalisé par le CIDJ -
Centre d'Information et de Documentation pour jeunes -
Bruxelles



Le CIDJ est une organisation de jeunesse fédérant un réseau de centre d'information répartis à travers la Communauté française de Belgique. Le projet CIDJ est un concept spécifique d'information visant la citoyenneté active des jeunes à travers des projets socioculturels impliquant les jeunes autant que possible (création d'animations et d'outils pédagogiques, rencontres internationales, rédaction d'articles et de dossiers, sites web...).

L'information proposée par le CIDJ est centrée sur les problématiques auxquelles les jeunes sont confrontés. Un des objectifs est de les amener à utiliser cette information dans une perspective d'autonomie, de réflexion critique et de participation à part entière. Cette information est destinée aussi bien aux jeunes qu'aux animateurs, aux éducateurs, aux travailleurs sociaux et aux enseignants.

Dans cette perspective différents projets ont été réalisés avec des jeunes.

Une place à prendre est un jeu de rôle pour apprendre la participation citoyenne au niveau communal. Ce jeu s'adresse à un groupe de jeunes à partir de 15 ans et nécessite la participation de 2 animateurs.

Dans une société où l'acte citoyen se limite trop souvent à noircir les cases d'un bulletin de vote lors des élections, il s'agit ici d'encourager les jeunes à une bonne compréhension de la politique et à la pratique d'une citoyenneté active à travers la question de l'aménagement du territoire. La stratégie du jeu de rôle a été choisie et propose à chaque joueur d'incarner un personnage qui devra réagir aux événements d'un scénario dans un cadre plus ou moins réaliste.

C'est ainsi que dans la peau d'habitants d'un village nommé « Friseul », les joueurs apprennent, lors d'une réunion organisée par leur Bourgmestre, qu'un des seuls lieux de loisirs en plein air de la commune accessible gratuitement va être supprimé au profit d'un nouveau parking. Comment vont-ils réagir à l'annonce de cette nouvelle et élaborer des stratégies en regard des intérêts individuels et collectifs ?

L'outil comprend divers supports pour la réalisation du scénario (fiches personnages, badges, mini-cocarde pour le bourgmestre, plan de la commune de Friseul, jeu de cartes, documents administratifs, un carnet donnant les clés pour l'animation...) ainsi qu'un mode d'emploi, le scénario du jeu

et un dossier pédagogique.

Le site propose des informations sur comment se procurer l'outil, les formations organisées ainsi qu'un forum pour les joueurs et les animateurs.

Certains éléments de la boîte à outils ainsi que des supports supplémentaires à l'animation sont également téléchargeables gratuitement (ex : dossier pédagogique, mode d'emploi, ...) pour aider l'animateur avant et pendant l'animation.

Vous pouvez découvrir cet outil au CLPS de Charleroi Thuin ou sur le site www.cldj.be.

CLPS INFO

Cellules intersectorielles de promotion de la santé – marché d'échange de projets

Dans le cadre de la dynamique des Conférences locales, le CLPS et ses partenaires ont élaboré deux dispositifs de soutien aux projets locaux de promotion de la santé : les cellules intersectorielles de promotion de la santé et le marché d'échange de projets.

Cellules intersectorielles de promotion de la santé

Ce dispositif peut s'organiser sur simple demande auprès du CLPS et vous propose un lieu de rencontre où vous pourrez bénéficier d'un regard extérieur et intersectoriel sur votre projet (globalité du projet ou questions précises). Basée sur le constat que les principaux déterminants de la santé (revenu, statut social, emplois et conditions de travail, environnement social et physique, ...) relèvent de nombreux secteurs autres que celui de la santé, ces cellules vous proposent de rencontrer différents acteurs – élus, professionnels et habitants – dont les activités couvrent différentes thématiques : environnement, social, culturel et économique.

La participation à ce dispositif apportera ainsi une plus value à votre projet grâce à la mutualisation des compétences issues des expériences de chacun : échange d'avis, confrontation des idées, réflexion plus large en agissant sur les complémentarités de chacun, partage de point de vue et recherche de cohérence.

Concrètement, une cellule intersectorielle s'organise en une réunion d'environ deux heures, précédée d'une rencontre permettant d'en définir le contenu (questions abordées et profils de participants recherchés).

Marché d'échange de projets

De manière complémentaire aux cellules intersectorielles, le CLPS vous propose également de participer à une dynamique d'échange de projets. Ces rencontres s'organisent autour d'institutions ayant des points de complémentarités : public commun, thématique commune, stratégie commune, territoire commun/lieux de vie commun.

Au terme du processus d'échange, vous pouvez espérer : la découverte de nouvelles idées, suggestions, orientations (via les échanges d'expériences et de pratiques), le développement éventuel de nouveaux partenariats, l'élargissement de vos réseaux de contacts, une plus value via la mutualisation des connaissances, la valorisation de vos compétences au travers de la présentation de vos expériences.

Ce processus s'organise en trois phases :

- Une réunion de prise de connaissance, de présentation de la démarche et d'organisation pratique des visites d'échanges.
- Des visites sur sites avec présentation détaillée des différents projets et avec une volonté de mettre en place une participation active des différents acteurs du projet.
- Une réunion de débriefing avec analyse des éléments forts découverts et structuration des développements éventuels.

Pour plus d'informations sur ces dispositifs, vous pouvez contacter Philippe Mouyart (Tél : 071/33.02.29 – Courriel : philippe.mouyart@clpsst.org)

AGENDA

Vendredi 16 mars 2007 à Charleroi

Conférence sur le thème de « l'allaitement à la demande de la naissance au sevrage ».

Cette conférence sera présentée de 9 à 17 heures à l'Auditorium de l'Université du Travail située Boulevard Rouliez, 1 à 6000 - Charleroi. Les organisateurs espèrent toucher les professionnels de la santé, de la petite enfance, les médecins et les étudiants (16 €, étudiants 10 €)
Informations complémentaires : Sylvie D'Haese - Allaitement-Infos : 068/45.41.31 ; Contact : Rue des Combattants, 34 à 7940 – Brugelette



Mardi 20 mars 2007 à Woluwé-Saint-Pierre

Colloque sur les réseaux de santé

Ce colloque sera organisé de 8 heures 30 à 16 heures au Centre Culturel de Woluwé-Saint-Pierre, Avenue Charles Thielemans, 93 à 1150 – Bruxelles. Les organisateurs de Question Santé espèrent y réunir des professionnels de la santé.
Contact : Question santé, rue du Viaduc, 72, 1050 – Bruxelles

Le jeudi 19 avril 2007 à Bruxelles

Rencontre sur le thème de la création ou pas d'un outil pédagogique en santé.

Cette rencontre se déroulera à l'Union Nationale des Mutualités Socialistes, Rue St-Jean, 32-38 à 1000 – Bruxelles. L'activité du jour sera centrée sur le repérage des conditions favorables à la mise en route du processus de création et sur l'analyse de pertinence. Le public visé sera constitué d'éducateurs de la santé, d'animateurs, de professionnels désireux de créer un outil pédagogique
Modalités : étudiants et associations 30 €, secteur privé 100 €, Compte : 879-1502401-36
Téléphone : 02/515.05.85 – Télécopie : 02/515.06.11 - Courriel : promotion.sante@mutsoe.be – Site Internet : www.pipsa.org

De juillet à octobre 2007 à Bruxelles

Formation qualifiante d'animateurs extrascolaires.

Sur le thème de l'animation en milieu extrascolaire, cette

formation est destinée à des demandeurs d'emploi et comprendra des séquences résidentielles et non résidentielles. Elle sera organisée en trois étapes : formation animateur de centres de vacances, spécialisation animateur de quartier, atelier de communication

Informations complémentaires : CEMEA, Avenue de la Porte de Hal, 39 bte 3 à 1060 Bruxelles

Téléphone : 02/543.05.96 – Télécopie : 02/543.05.99 – Site Internet : www.cemea.be

LU POUR VOUS

Cette nouvelle rubrique vous propose de découvrir une présentation d'ouvrages en lien avec la démarche de promotion de la santé. Supports utiles dans la réalisation de vos projets, ils vous apportent un autre regard sur des concepts, des informations sur des thèmes d'actualité, des indications méthodologiques, ...

DEPAQUIT S., *Renouveler la démocratie ... Oui, mais comment ?* Éditions ADELS (Association pour la Démocratie et l'Éducation Locale et Sociale), Paris, 2005, 157 p.



Réflexion proposée aux acteurs locaux qui s'intéressent au sens des démarches participatives (une des stratégies de promotion de la santé). Il apporte une contribution au débat sur la citoyenneté et des pistes pour redéfinir le concept même du contrat démocratique.

DEL VOLGO M.-J., GORI R., *La santé totalitaire. Essai sur la médicalisation de l'existence*, Editions Denoël, Paris, 270 p., 2005.



La médecine actuelle (des soins toujours plus rationnels et scientifiques basés sur des protocoles de diagnostic et de soins très standardisés) a tendance à transformer le patient en consommateur, sans souci authentique pour sa souffrance psychique. Cet ouvrage met en garde contre les dérives de cette médicalisation généralisée et interroge la manière de restituer au patient sa valeur de sujet et ses droits

pour éviter de le transformer en marchandise au profit des industries de santé.

ALLA F., CORMAND M.-F., DOUILLER A., *et al.*, *Ecrire en santé publique. Guide d'aide à la rédaction en promotion de la santé*,

éditions SFSP (Société Française de Santé Publique), Paris, 2006, 208 p.



La valorisation des actions et projets de promotion de la santé passe notamment par la publication d'articles relatant les expériences de chacun. Cette démarche est un enjeu fondamental pour diffuser la connaissance, partager la réflexion,

permettre la mise en débat et améliorer les pratiques. Si cette démarche d'écrire est nouvelle pour vous, cet ouvrage représente un support intéressant. Il propose de vous guider pas à pas dans la rédaction de publication sur vos projets de promotion de la santé (conseils pratiques pour l'écriture, description des différents types d'écrits, argumentaire pour vous inciter à franchir le pas de la mise par écrit de vos expériences).

Pratiques participatives en promotion de la santé, dans Territoires – La revue de la démocratie locale, N° 469, cahier 2, éditions ADELS (Association pour la Démocratie et l'Éducation Locale et Sociale), Paris, juin 2006, 42 p.

Ce dossier, au travers de différents articles, vous propose, une part, de découvrir des expériences locales et, d'autre part, d'explorer le concept de participation au sein d'une démarche de promotion de la santé. Il vous permettra de vous conforter dans vos pratiques ou vous incitera à développer des démarches de santé communautaire : une approche à la fois globale de la santé, vue comme un bien-être de la personne, et participative : chacun, sur son territoire, est le principal acteur de sa santé et de celle de ses proches.

Retrouvez « Dynamiques »

sur : www.clpsct.org

Ce journal est le vôtre. Si vous souhaitez transmettre une information pour qu'elle soit publiée dans un prochain numéro de Dynamiques, n'hésitez pas à prendre contact avec le CLPSCT ou à envoyer un mail à l'adresse suivante: info@clpsct.org

